Étude de faisabilité pour une

unité de filature de coton

dans onze pays de l'Afrique subsaharienne

ONUDI
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

GHERZI

Étude de faisabilité pour une unité de filature de coton dans onze pays de l'Afrique subsaharienne

Une étude réalisée par Gherzi pour le compte de l'ONUDI

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne, 2011

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement.

Traduction non officielle.

AVANT-PROPOS

Le coton joue un rôle capital pour le développement économique de l'Afrique subsaharienne. Cependant, à peine 15 % du coton cultivé dans la région subit une transformation locale, la grande majorité restant exportée sous forme de matière première.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) s'est engagée dans diverses initiatives pour appuyer la filière cotonnière africaine. Lors d'une session de haut niveau sur l'industrie cotonnière organisée par l'Organisation mondiale du commerce à Genève les 15 et 16 mars 2007, l'ONUDI a présenté un document intitulé "Appui à la filière coton et perspectives d'industrialisation". La présente étude a été réalisée dans le but de renforcer les capacités productives dans la filière coton/textile/habillage dans onze pays de l'Afrique subsaharienne. L'objectif de l'ONUDI est de porter à 25 % le volume de coton transformé dans la sous-région dans un futur proche.

La filature du coton représente la première étape dans la transformation industrielle du coton brut en produit textile intermédiaire (fils), qui apporte une valeur ajoutée importante au produit de base. Cela est en phase avec la tendance mondiale vers une production "de tâches élémentaires", fondée sur la spécialisation dans certaines étapes de la chaîne de valeur plutôt que dans les produits finis: une idée mise en exergue dans le *Rapport sur le développement industriel 2009*. Le commerce mondial de coton filé est estimé à 7 milliards de dollars des États-Unis; en tant que tel, ce marché représente une niche extrêmement intéressante pour les producteurs de coton africains. Du point de vue du développement, la promotion de l'industrie de la filature du coton contribuera également à intégrer l'économie du coton africaine dans le commerce mondial des produits manufacturés.

La présente étude comprend une analyse de faisabilité techno-économique pour la création d'une usine de filature de coton sur la base des coûts des facteurs relevés dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés. Une

analyse comparative de la rentabilité économique révèle que suite aux contraintes de l'approvisionnement énergétique et au coût de l'énergie rares sont les pays africains en mesure de répondre aux critères d'investissement rentable. Par ailleurs, une conclusion fondamentale de l'étude est que le soutien public sous forme de politiques et de mécanismes d'incitation est essentiel pour attirer l'investissement étranger direct vers une industrie typiquement à haute intensité de capital comme la filature, particulièrement en Afrique.

Cette étude est conçue pour servir de référence basée sur un ensemble d'hypothèses et de paramètres. Cependant, toute décision prise par une entreprise particulière devra également prendre en considération d'autres facteurs, tels que les prix du coton-graine et du coton filé, les taux de change, les taux d'intérêt, le type de technologie et d'équipement, la palette de produits, la localisation, l'accès au marché et les mesures de soutien déployées par le secteur public.

En outre, l'étude fournit l'occasion pour les décideurs politiques en Afrique de tirer des leçons de l'expérience acquise par les pays asiatiques producteurs de coton et de textile dans le renforcement de la filière.

Kandeh K. Yumkella
Directeur général de l'ONUDI

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos . . . . . *iii*

I. Objectifs 1

II. Méthodologie 2

III. L'impact socioéconomique du secteur cotonnier en Afrique. . . . 4

IV. Le choix de la filature 6

V. Le marché mondial du fil de coton 8
- A. Évolution de la production mondiale de fil de coton 8
- B. Caractéristiques du commerce mondial de fil de coton 9

VI. Les principaux pays exportateurs et importateurs 10
- A. Les principaux exportateurs de fil de coton. 10
- B. Les principaux importateurs de fil de coton 11

VII. Le fil de coton: première partie 13
- A. Évolution du prix du fil de coton 13
- B. Production de coton et capacité de filature mondiale. 13

VIII. Évolutions récentes de la production et de la consommation de coton dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne 16

IX. Capacités installées dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne et dans les six pays de référence. 18

X. Méthodes de vente du fil 21
- A. Vente directe et indirecte. 21
- B. Pratiques commerciales 23
- C. Organisation des ventes 24

XI. Proposition du portefeuille de fils à produire par la filature 25

XII. Programme de production en fonction du titrage et des volumes 27

XIII. Développement d'un concept optimisé d'usine de filature 28
- A. Taille et capacité 28

Pages

B. Ingénierie 28
C. Dispositifs d'infrastructure 29

XIV. Choix technologique relatif au portefeuille de produits sélectionnés 30

XV. Analyse comparative des mesures et subventions gouvernementales adoptées dans les pays de référence en faveur de l'industrie textile et ses exportations: première partie . . 31

XVI. Analyse comparative des mesures et subventions gouvernementales adoptées dans les pays de référence en faveur de l'industrie textile: deuxième partie 33
A. Mesures de promotions des investissements 33
B. Incitations fiscales 34
C. Mécanismes d'aides au financement des investissements . . 34
D. Infrastructure 35
E. Autres avantages (non fiscaux) 35

XVII. Analyse comparative des mesures et incitations gouvernementales adoptées dans les pays de référence en faveur de l'industrie textile et ses exportations: troisième partie . . 36
A. Récapitulatif des incitations et avantages dans les six pays de référence 36
B. Stratégie de développement du secteur textile indien et mesures de soutien 39

XVIII. Principales mesures de soutien en Chine 43

XIX. Bangladesh: stratégie de développement du secteur textile 45
A. Position concurrentielle 46
B. Points forts du secteur 46

XX. Résumé comparatif des incitations et avantages applicables dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne 47
A. Programmes de soutien 47
B. Mesures de promotion des investissements 47
C. Mesures fiscales 47
D. Mécanismes d'aides au financement des exportations 48
E. Incitations financières 48
F. Accès préférentiels au marché 49

XXI. Analyse comparative de compétitivité et des facteurs de coûts . . 53

Pages

XXII. Étude de faisabilité 56
A. Méthodologie 56
B. Hypothèses principales 58
C. Résultats 59

XXIII. Détails des coûts de production 76

XXIV. Étude de sensibilité. 86
A. Informations concernant l'étude de sensibilité 88
B. L'énergie: un facteur d'augmentation des coûts 91

XXV. Mise en œuvre d'une stratégie de promotion des investissements 92
A. Analyse SWOT de l'industrie du textile et de l'habillement dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne 93
B. Influence des accords commerciaux sur le profil des futurs investisseurs directs étrangers. 94
C. Mesures d'incitations 95
D. Soutien aux investissements existants dans le secteur textile d'Afrique subsaharienne 96
E. Les facteurs de succès déterminants pour attirer les investissements directs étrangers 97

XXVI. Définir une stratégie de promotion des investissements dans le secteur de la filature 99
A. Politique et vision 99
B. Mesures d'incitations 99
C. Promotion d'investissements 100
D. Approche régionale 100

XXVII. Conclusions 101

Annexe I. Promotion des investissements en Zambie 106
Annexe II. Source des calculs de facteurs de coûts 108

I. OBJECTIFS

L'objectif de cette étude est d'évaluer dans chacun des onze pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés la rentabilité financière théorique d'un projet de filature cotonnière focalisée sur l'exportation de sa production.

L'étude se fonde sur les coûts des facteurs spécifiques observés dans chacun des onze pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés.

Les facteurs de coûts et les politiques gouvernementales existants dans chaque pays sélectionné ont été comparés à ceux de six pays importants producteurs de textiles de coton et choisis comme base de référence (voir figure I).

Figure I. Les onze pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés pour l'étude et les six pays de référence

Le résultat de cette étude présente de manière chiffrée et à travers un projet industriel précis la compétitivité de chacun des onze pays sélectionnés. Ces résultats pourront enfin servir à orienter les politiques de soutien mises en œuvre par les gouvernements concernés en vue de favoriser les investissements dans l'industrie de filature cotonnière.

II. MÉTHODOLOGIE

L'étude a été divisée en quatre phases (voir figure II).

Figure II. Les quatre phases de l'étude

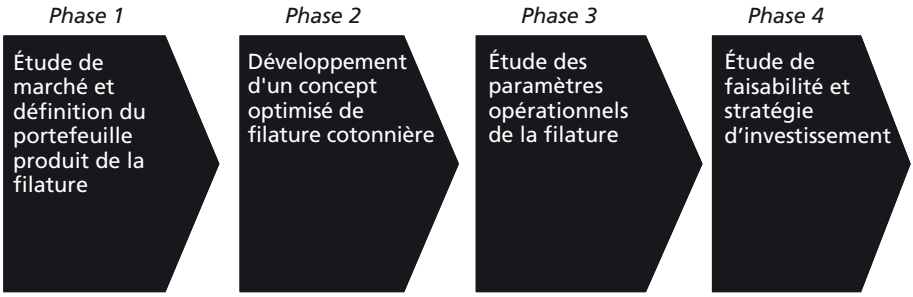

Onze pays de l'Afrique subsaharienne ont été sélectionnés afin d'évaluer leur compétitivité respective à travers l'implantation théorique d'une filature de coton. Ces onze pays ont été sélectionnés en tenant compte notamment de leur importance dans la filière cotonnière tant au niveau de la production que des exportations. Six autres pays ont été choisis afin de comparer leurs facteurs de coûts et les programmes gouvernementaux d'aide à l'industrie textile avec ceux des onze pays subsahariens.

Lors de la phase 1, les dynamiques de marché ont été analysées. Cette analyse détaille notamment les tendances lourdes du commerce mondial du coton et du fil, les capacités installées de filature en fibre courte, le portefeuille-produit cible et les ressources nécessaires à l'implantation d'une filature.

Lors de la réalisation de l'étude, des missions ont été effectuées dans huit des onze pays sélectionnés afin de recueillir des données sur les facteurs de coûts et les programmes de soutien. Des missions ont également été effectuées dans cinq des six pays de référence (Chine, Égypte, Inde, Pakistan et Turquie) afin de recueillir des informations actualisées sur les facteurs de coûts et les programmes de soutien gouvernementaux.

Afin de rassembler des informations utiles sur la dynamique du marché du coton et des échanges de fils dans les pays de l'Afrique subsaharienne, des réunions ont eu lieu avec d'importantes sociétés de trading de coton et des acheteurs de fil en Europe.

Les experts ont également rencontré des producteurs renommés de machines textile européens, chinois et indiens afin d'obtenir des offres chiffrées de machines et d'équipements de filature nécessaires au projet industriel envisagé.

Lors des phases 3 et 4 et sur la base de données et d'informations recueillies lors de phases précédentes, une étude de faisabilité a été réalisée pour chacun des onze pays. Ces projets ont été comparés avec les résultats obtenus avec les six pays de référence.

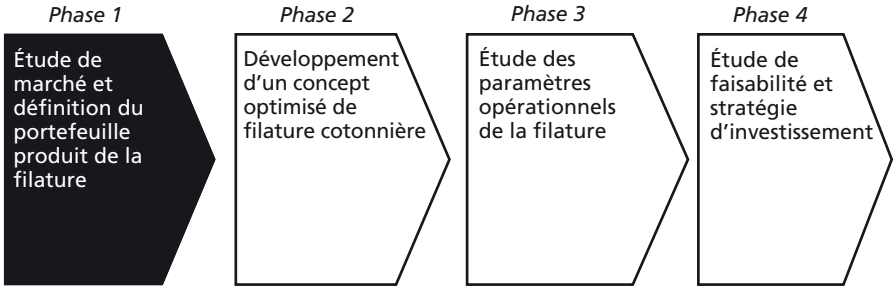

III. L'IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE DU SECTEUR COTONNIER EN AFRIQUE

En Afrique, le secteur cotonnier est un moteur important du développement économique. En effet, environ 20 millions de personnes en dépendent directement. Il représente ainsi une part essentielle des revenus pour des millions de coton-culteurs et leurs familles ainsi qu'une source de devises étrangères dans de nombreux pays du continent.

Sur le marché mondial, le coton africain possède deux avantages: la qualité intrinsèque de sa fibre et le fait qu'il soit récolté à la main. La plus grande majorité du coton africain est utilisé pour filer des fils de numéros métriques moyens. Cependant, de nombreux problèmes persistent et continuent d'handicaper la performance de la filière africaine comme la contamination de la fibre.

Le coton est devenu une source de préoccupation majeure en Afrique et la production n'a cessé de diminuer ces dernières années. Cette tendance s'explique par des facteurs endogènes et exogènes. On estime ainsi que les subventions accordées par quelques pays occidentaux à leur filière cotonnière ont provoqué une baisse de 15 % des prix moyens mondiaux provoquant une perte de revenus pour les pays africains.

Seulement 15 % du coton produit dans les onze pays africains sélectionnés est transformé en fils. La très grande majorité du coton produit est exportée sous forme de balle. En ce qui concerne la ceinture cotonnière de la zone franc de la Communauté financière africaine (CFA), ce pourcentage est encore plus petit, atteignant à peine 5 %. Avec le déclin de l'activité industrielle textile, cette situation a continué à se détériorer avec pour corollaire un afflux massif de textiles importés, souvent illégalement.

Le Comité consultatif international du coton (CCIC) a estimé à 3 milliards de dollars l'aide directe totale reçue sous forme de subventions gouvernementales par l'industrie cotonnière des grands pays producteurs qui représentent environ 57 % de la production mondiale de coton en 2007-2008.

Dans le cadre de l'Agenda pour le développement de Doha, le coton a été le thème central des négociations multilatérales. Une initiative a été présentée par le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad en 2003. En 2004, il a été décidé que les discussions sur le coton devaient se focaliser sur deux aspects majeurs: *a)* la politique commerciale; et *b*) les politiques d'aide au développement. Concernant la politique commerciale, les ministres se sont mis d'accord pour que la problématique du coton fasse l'objet d'un traitement spécifique, ambitieux et rapide avec pour objectif un meilleur accès au marché, une politique d'aide locale dédiée et une meilleure régulation des règles de concurrence internationale.

Des progrès ont été enregistrés dans les domaines de l'accès au marché et des aides à l'exportation; cependant, de nombreux aspects ne sont pas encore réglés, notamment concernant le volet des aides locales.

La question du coton demeure intimement liée au résultat final de l'Agenda pour le développement de Doha. Cette situation est rendue plus compliquée en raison de l'actuelle crise financière mondiale.

IV. LE CHOIX DE LA FILATURE

La filature, qui consiste à transformer des fibres comme le coton en fil, est la première étape importante de la chaîne de valeur industrielle.

Les onze pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés dans le cadre de cette étude sont considérés comme un groupe "homogène" produisant environ 810 000 tonnes de fibre de coton par an. Le fait que seulement 15 % (et seulement 5 % dans la zone franc CFA) de ce coton soit transformé en fil ou autre produit textile dérivé, tandis que le reste est exporté sous forme de balles de coton, illustre l'amplitude des possibilités de la transformation du coton en fil. Plusieurs raisons expliquent l'intérêt de développer le secteur de la filature:

a) La filature est une industrie qui travaille en étroite collaboration avec le secteur agricole à travers notamment les sociétés cotonnières. La proximité des filateurs et des égreneurs est un réel avantage dans la filière cotonnière, réduisant considérablement les coûts logistiques du transport de la fibre.

b) La transformation de fibre de coton en fil augmente significativement la valeur ajoutée.

c) Au niveau international, le fil de coton est aujourd'hui devenu un produit de base. Plus de trente pays sont concernés par le commerce international du fil de coton.

d) Contrairement aux produits finis, le fil est moins soumis aux influences et changements de styles de la mode de part sa nature de produit intermédiaire. Le fil peut être stocké pendant de longues périodes. Cependant, les échanges de fil de coton sont très sensibles aux variations de la demande et de l'offre de coton au niveau international.

e) Le poids prédominant de la Chine dans les échanges de tissus et vêtements a considérablement modifié les règles du jeu internationales. Se confronter directement à la Chine sur des produits de textiles soumis à une forte intensité compétitive n'est certainement pas une stratégie viable pour l'Afrique subsaharienne. En revanche, la Chine importe massivement des fils de coton pour approvisionner ses usines textiles. L'Afrique subsaharienne aurait tout intérêt à devenir progressivement un fournisseur de fils pour ce pays leader.

f) Pour les pays africains producteurs de coton sans accès à la mer comme l'Ouganda, la filature offre la possibilité de transformer une matière

première locale et de l'exporter. Cela contraste avec les tentatives de certains pays africains, dans la même situation géographique, d'implanter des usines d'habillement, une industrie dépendante de l'importation de tissus et d'accessoires et soumise à des coûts élevés de transport ainsi qu'à des délais importants de livraison.

g) La filature est une industrie fortement capitalistique, consommatrice d'électricité et soumise aux aléas du prix du coton. Développer une industrie de la filature compétitive au niveau international exige la mise en œuvre de programmes de soutien des pouvoirs publics.

V. LE MARCHÉ MONDIAL DU FIL DE COTON

A. Évolution de la production mondiale de fil de coton

Entre 2002 et 2007, la production mondiale de fil de coton a augmenté dans tous les principaux pays producteurs sauf aux États-Unis d'Amérique (voir figure III).

Figure III. Évolution de la production de fil de coton dans les principaux pays producteurs, 2002-2007

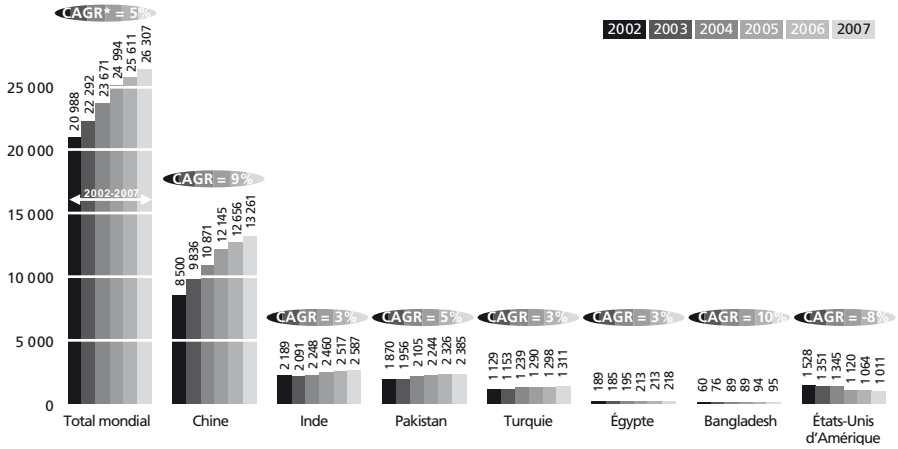

Source: analyse de Gherzi basée sur le "*Textile Commissioner's Report*", Inde.
*CAGR: taux actuariel (*Compound Annual Growth Rate*).

B. Caractéristiques du commerce mondial de fil de coton

Le marché mondial de fil de coton s'articule autour des quatre grandes tendances suivantes:

Un marché visible et mature: le marché mondial annuel de coton est estimé à plus de 2,7 millions de tonnes et une valeur comprise entre 7 à 8 milliards de dollars.

Spécialisation géographique: la production et l'exportation de fil de coton gagnent du terrain dans les pays producteurs de coton en voie de développement.

Consolidation des acteurs: le démantèlement du système des quotas en 2005 a entraîné une consolidation massive de l'industrie textile dans les pays disposant de ressources de matières premières et de capacités de production textile. Dans ce contexte, la Chine, l'Inde, le Pakistan et la Turquie ont connu une expansion importante de leurs capacités de filature répondant à la demande croissante de fil destinée à la production textile locale.

Compétitivité: le fil de coton est devenu un produit de base soumis à une forte intensité compétitive sur les marchés internationaux.

VI. LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS

A. Les principaux exportateurs de fil de coton

Le Pakistan est le principal exportateur de fil de coton en volume (voir figure IV).

Figure IV. Les principaux exportateurs de fil de coton, 2007

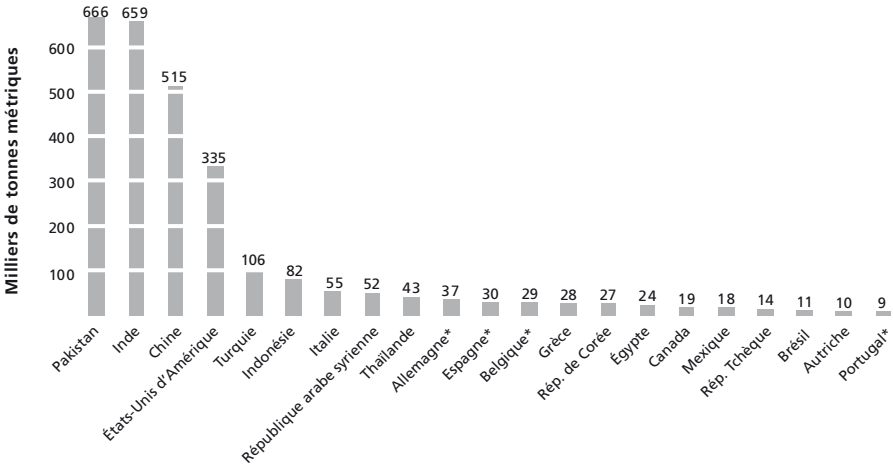

Source: analyse de Gherzi basée sur Comtrade, APTMA, CTEI, TXCINDIA.
*Volume estimé.

Les pays importateurs s'approvisionnent en utilisant différents pays fournisseurs. En 2007, la situation était la suivante: 52 % des exportations pakistanaises de fil de coton, principalement des gros titrages (Ne 16-20s), allaient vers la Chine (Hong Kong inclus). En revanche, l'Inde exportait vers plusieurs pays; son plus grand partenaire était le Bangladesh qui importait environ 14 % des exportations de fil indien. L'Inde dominait le marché mondial de fils fins et extrafins

(Ne 60-120). L'Indonésie était un fournisseur important de plusieurs pays asiatiques: 15 % de ses exportations étaient destinées au Japon, 24 % à la Chine (Hong Kong inclus) et 12 % à la Corée du Sud. La Turquie avait pour principaux pays partenaires l'Italie (28 %), le Portugal (16 %) et la Pologne (12 %). Plus de 55 % des fils exportés par les États-Unis étaient destinés au Honduras et à d'autres pays d'Amérique centrale.

B. Les principaux importateurs de fil de coton

En 2007, la Chine était de loin le plus important pays importateur mondial de fil de coton (voir fugure V).

Figure V. Les principaux importateurs de fil de coton, 2007

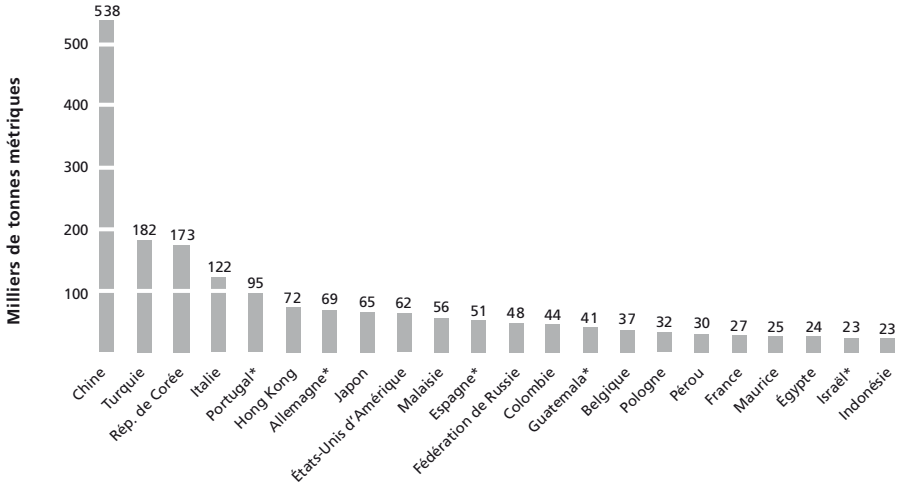

Source: analyse Gherzi basée sur Comtrade, APTMA, CTEA, TXCINDIA.
*Volume estimé.

Plusieurs pays, comme le Guatemala et la Fédération de Russie, sont récemment devenus des acheteurs importants de fil de coton. D'autres pays, autrefois exportateurs comme la Turquie, sont devenus importateurs net de fils de coton.

Entre 2000 et 2007, le volume de fil de coton importé par la Chine est passé de 340 000 à 538 000 tonnes. Le prix moyen durant cette période était de 2 dollars par kg (voir figures VI et VII).

Figure VI. Imports (milliers de tonnes) et prix unitaires réalisés (dollars É.-U./kg)

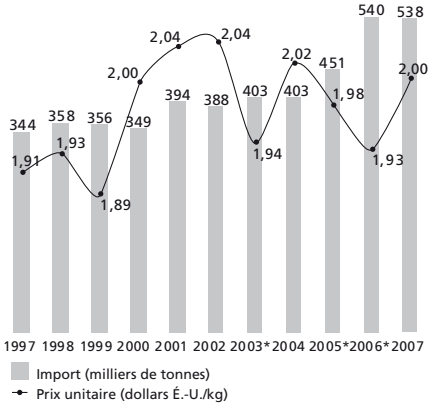

Figure VII. Meilleurs partenaires d'importation 2007 (milliers de tonnes et dollars É.-U./kg)

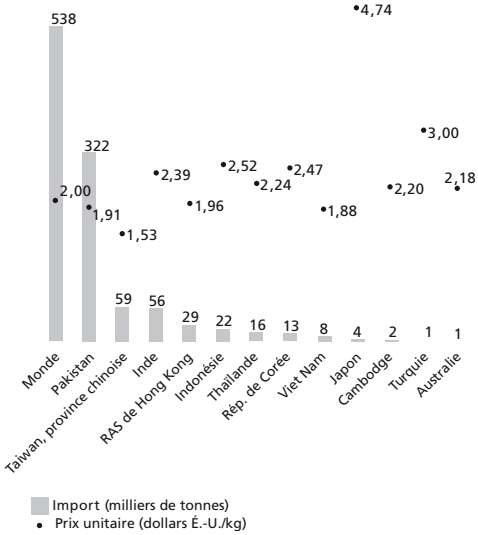

*Volume estimé.

Source: analyse Gherzi basée sur Comtrade.

La plus grande partie de fil de coton importé par la Chine en 2007 provenait de pays asiatiques voisins, principalement d'Inde et du Pakistan.

La Chine est le plus grand producteur mondial de coton; sa capacité de filature surpasse celle de tous les autres pays. Les importations chinoises de fil de coton, servent essentiellement à combler l'écart entre la demande et l'offre domestique.

Le coton chinois se prêtant bien à la production de fils de titrages moyens et fins (Ne 40-60s), la Chine s'est orientée vers l'importation de fils de moyens et de gros titrages (Ne 16-30s).

L'industrie de filature de l'Afrique subsaharienne a l'opportunité de devenir un fournisseur répondant à la demande chinoise de fils de moyens et gros titrages (Ne 20-30s). De plus, plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne sont considérés comme "pays les moins avancés" et sont ainsi exemptés de taxes douanières pour exporter vers le marché chinois.

VII. LE FIL DE COTON: PREMIÈRE PARTIE

A. Évolution du prix du fil de coton

En règle générale, le prix du fil de coton est fortement corrélé à celui du coton (voir figure VIII).

Figure VIII. Prix du fil de coton en provenance de l'Inde

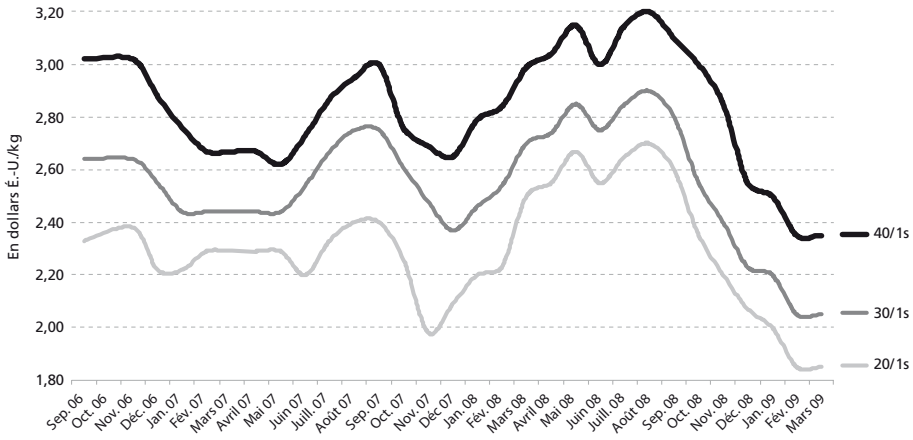

Source: analyse Gherzi fondée sur "*Emerging Textiles*".

B. Production de coton et capacité de filature mondiale

Le Comité consultatif international du coton (CCIC) a estimé la production mondiale de coton en 2008-2009 à 24,5 millions de tonnes, la part de l'Afrique étant de 1,2 million de tonnes (soit 5 %) (voir figure IX).

Figure IX. Production mondiale de coton, 2008-2009

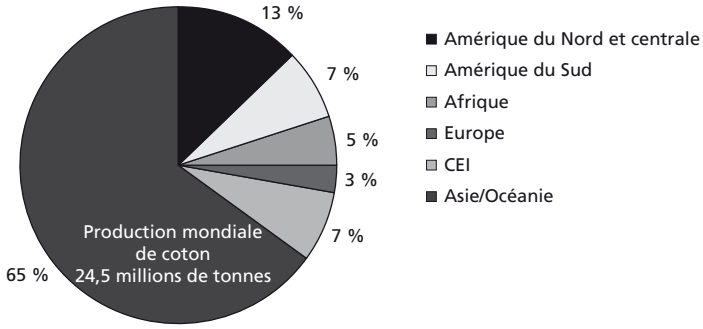

Source: analyse Gherzi basée sur le CCIC, vol. 62-2, décembre 2008.

Sur les 212 millions de broches à anneaux installées dans le monde (décembre 2007), seules 6,4 millions étaient installées en Afrique, ce qui représente moins de 3 % du total mondial. Quatre-vingt trois pour cent de toutes les broches à anneaux se trouvaient principalement en Asie (voir figure X).

Figure X. Capacité mondiale de filature à anneaux, 2007

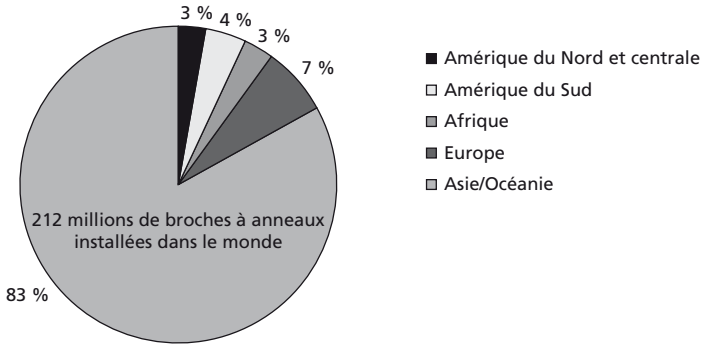

Source: analyse Gherzi basée sur des données ITMF.

En ce qui concerne la technologie de la filature à rotor, la capacité mondiale installée était d'environ 8,1 millions de rotors en 2007. En Afrique, seuls 183 000 rotors étaient installés, ce qui correspond à environ 2 % du total. Dans ce domaine, l'Asie domine le marché avec 46 %, suivie de l'Europe, 29 % et de la Turquie, 11 % (voir figure XI).

Figure XI. Capacité mondiale de filature à rotor, 2007

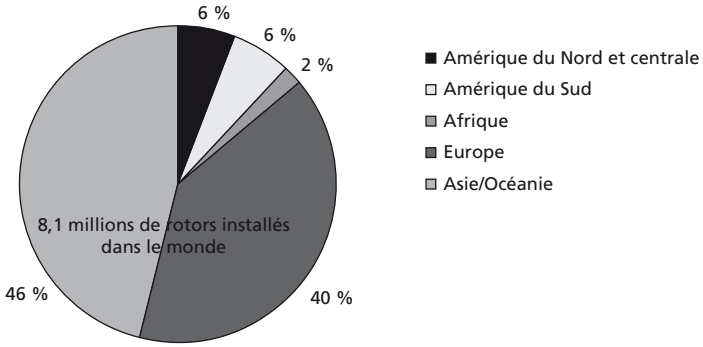

Source: analyse Gherzi fondée sur les données de l'ITMF.

VIII. ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DE COTON DANS LES ONZE PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Trente-quatre des 42 pays de l'Afrique subsaharienne sont producteurs de coton. Bien que cette région produise 4 % de la totalité mondiale de coton, celle-ci demeure un partenaire marginal concernant la production de fils avec moins de 1 % de la transformation mondiale de coton.

En 2008-2009, la production africaine de coton enregistrait une baisse de ses volumes passant de 2 millions de tonnes en 2004-2005 à 1,2 millions de tonnes. Pendant cette période, la production et les échanges mondiaux de coton ont fortement augmenté (voir figure XII).

Figure XII. Production et utilisation de la fibre de coton dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne, 2008-2009 (en milliers de tonnes)

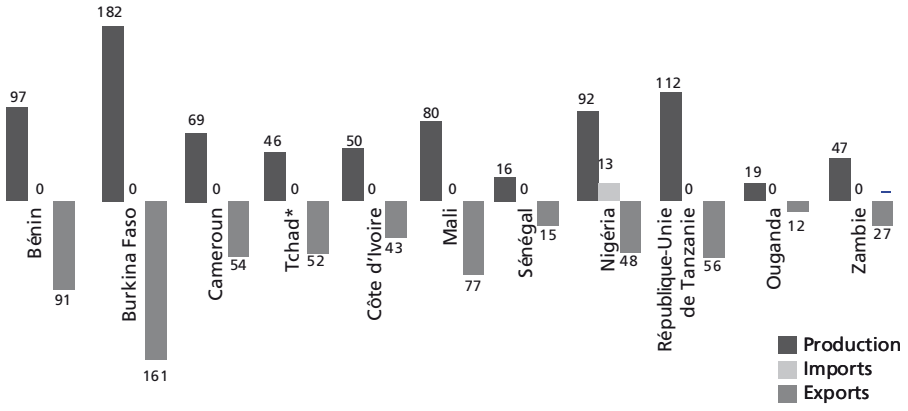

Source: analyse Gherzi basée sur le CCIC, vol. 62-2, décembre 2008.

L'Afrique subsaharienne exporte 85 % de son coton; 15 % seulement sont consommés localement. Les pays de la zone franc CFA (Afrique de l'Ouest) cultivent environ la moitié des 1,1 million de tonnes et n'en transforment que 5 %.

Avec plus de 60 %, le Nigéria a affiché le taux de transformation le plus élevé. Cette situation s'explique par le fait que le Nigéria dispose d'une industrie textile relativement importante et intégrée. Avant l'an 2000, le taux de transformation y était même beaucoup plus élevé, atteignant plus de 90 %.

IX. CAPACITÉS INSTALLÉES DANS LES ONZE PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DANS LES SIX PAYS DE RÉFÉRENCE

La grande majorité des broches installées dans les onze pays africains sélectionnés sont loin d'être à l'état de l'art. Fin 2007, environ 1,5 millions de broches à anneaux étaient installées dans les onze pays et seulement 8 % (119 400 unités) d'entre elles avaient moins de dix ans (voir tableau 1) alors que dans les pays de référence, la population de broches modernes installées était supérieure à 42 % (voir tableau 2). Dans le secteur de la filature à rotor des onze pays, 23 % des rotors avaient moins de dix ans (voir tableau 3) et dans les pays de référence 68 %.

Tableau 1. Capacités de broches à anneaux et rotors installées dans les onze pays (31 décembre 2007)

			Expéditions 1999-2008		*Moins de dix ans d'âge*	
Pays	*Nombre de broches 2007*	*Nombre de rotors 2007*	*Broches (unités)*	*Rotors (unités)*	*Broches (%)*	*Rotors (%)*
Bénin	60 000	-	21 000	5 988	33	-
Burkina Faso	7 000	-	-	-		-
Cameroun	55 000	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	120 000	3 000	-	-	-	-
Mali	40 000	-	10 500	-	26	-
Nigéria	600 000	15 000	21 100	7 300	4	49
Ouganda	50 000	1 200	11 000	1 112	22	93
République-Unie de Tanzanie	400 000	-	26 900	-	7	-
Sénégal	25 000	-	-	-	-	-
Tchad	8 000	35 000	18 000	-	100	-
Zambie	100 000	7 400	10 900	-	11	-
Total	**1 465 000**	**61 600**	**119 400**	**14 400**	**8**	**23**

Source: analyse Gherzi basée sur les données de l'ITMF.

En règle générale, l'âge des machines installées reflète le niveau de technologie utilisé. En d'autres termes, plus l'équipement est récente, plus ses performances, sa productivité et ses niveaux de qualité seront importants.

Tableau 2. Capacités de broches à anneaux et rotors installées dans les six pays de référence (31 décembre 2007)

			Expédition 1999-2008		*Moins de dix ans d'âge*	
Pays	*Nombre de broches 2007*	*Nombre de rotors 2007*	*Broches (unités)*	*Rotors (unités)*	*Broches (%)*	*Rotors (%)*
Bangladesh	6 300 000	159 900	3 500 000	68 000	56	43
Chine	99 000 000	2 037 000	36 600 000	1 700 000	37	83
Égypte	2 500 000	22 000	335 000	1 200	13	5
Inde	34 900 000	447 000	15 400 000	169 000	44	37
Pakistan	10 500 000	150 000	5 600 000	10 000	53	7
Turquie	6 600 000	600 000	2 900 000	390 000	44	65
Total	**150 800 000**	**30 425 900**	**64 335 000**	**2 338 200**	**43**	**68**

Source: analyse Gherzi basée sur les données de l'ITMF.

Tableau 3. Capacités de broches à anneaux et rotors installées dans les onze pays africains et dans les six pays de référence (31 décembre 2007)

			Expéditions 1999-2008		*Moins de dix ans d'âge*	
Pays	*Nombre de broches 2007*	*Nombre de rotors 2007*	*Broches (unités)*	*Rotors (unités)*	*Broches (%)*	*Rotors (%)*
Onze pays de l'Afrique subsaharienne	1 465 000	61 600	119 400	14 400	8	23
Ensemble des pays africains	6 385 000	183 000	882 000	31 800	14	17
Six pays de référence	150 800 000	3 425 900	64 335 000	2 338 200	43	68
Monde	**212 214 000**	**8 122 000**	**74 554 000**	**3 194 000**	**35**	**39**

Source: analyse Gherzi basée sur les données de ITMF.

Le total des broches à anneaux installées dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés représente seulement 0,6 % de la capacité mondiale des

broches. De 1999 à 2008, à peine 0,16 % des nouveaux investissements mondiaux en filature à anneaux et 0,4 % en filature à rotor ont été réalisés dans les onze pays africains de l'étude. Cette situation n'a fait qu'augmenter l'écart technologique entre les pays producteurs de coton et de textiles d'Afrique et ceux d'Asie.

X. MÉTHODES DE VENTE DU FIL

A. Vente directe et indirecte

Le fil étant un produit industriel intermédiaire, il doit être commercialisé selon des méthodes particulières. Généralement, celles-ci sont directes ou indirectes (voir figure XIII).

Figure XIII. Méthodes de vente directe et indirecte

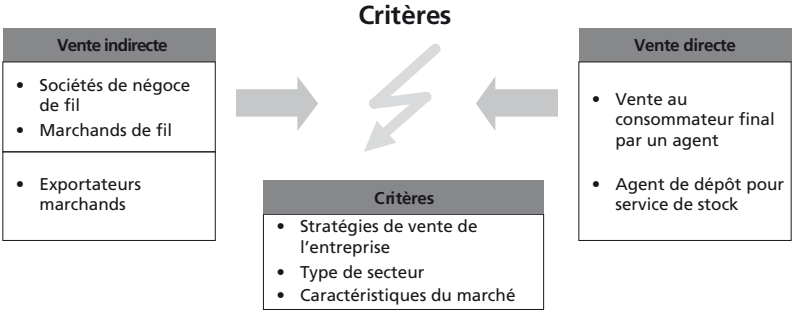

Vente directe

Le fil peut être vendu directement à des utilisateurs finaux ou à des petites et moyennes entreprises. Dans le premier cas, une filature vend le fil directement à l'utilisateur final, par exemple un producteur de maille ou un tisseur. Ces producteurs sont généralement des acheteurs de grandes quantités de fil et disposent de départements d'achat dédiés et bien organisés. Les filatures travaillent habituellement avec un agent installé dans le pays de l'acheteur. Son rôle est de mettre en contact les vendeurs avec les acheteurs de fil, de surmonter les barrières linguistiques, de faciliter les paiements et de résoudre les problèmes en cas de non-respect des obligations contractuelles. L'agent est rémunéré sur la base d'une commission sur les ventes, en général de l'ordre de 2 à 3 % de la valeur de la transaction.

En ce qui concerne les grands marchés comme la Chine et l'Inde, les filatures établissent des accords commerciaux de consignation afin d'approvisionner les petites et moyennes entreprises. Dans ce type d'accord, un service de stockage est offert par un agent de consignation à proximité d'un groupe d'acheteurs de fil. Les filatures perçoivent le paiement après la réalisation de la vente.

Vente indirecte

Il existe plusieurs façons de vendre du fil par l'intermédiaire de négociants qui facilitent l'approvisionnement en fil des utilisateurs finaux. Ces négociants couvrent une large palette de services:

a) Approvisionner les petites et moyennes entreprises qui ne peuvent pas se permettre d'acheter de grandes quantités;

b) Logistique (par exemple, stockage et expédition);

c) Financement;

d) Gestion des risques liés aux fluctuations des taux de change;

e) Gestion des risques liés au crédit;

f) Échange ou remplacement de produits de mauvaise qualité.

Il existe trois types de négociants de fil: les grandes entreprises de commerce, les marchands de fil et les exportateurs marchands.

Les grandes sociétés de commerce de fil: basées majoritairement en Europe et en Asie, celles-ci importent du fil en provenance des grands pays producteurs de fil et le distribuent aux utilisateurs finaux dans différents pays. Certaines de ces compagnies sont de grands conglomérats de commerce international qui font du négoce de matières premières textiles le cœur de leur activité depuis de nombreuses décennies.

Les grossistes de fil: ils opèrent uniquement au niveau national en approvisionnant le marché local. Ils ont pour avantage d'être proches des clients et de pouvoir réagir rapidement. Il en existe plusieurs, par exemple en Belgique, au Portugal ou en Espagne.

Les exportateurs marchands: ce sont des négociants qui fournissent un service aux filatures qui ne disposent pas de services commerciaux adéquats. Les

exportateurs marchands offrent un avantage d'approvisionnement à des grands acheteurs internationaux, en leur offrant un "guichet unique" dans leur pays d'origine. En outre, ils donnent des garanties pour le compte des petites filatures qui manquent d'expérience dans le marché international.

Le choix d'une méthode de vente adéquate, dépend de la taille de la filature et des méthodes d'achat des pays ciblés. Les producteurs de tissus des pays d'Amérique du Sud exigent, par exemple, des délais de paiement longs, allant de 90 à 180 jours, à dater de la livraison et ils règlent en monnaie locale. Il serait préférable pour une filature africaine d'exporter par le biais d'un marchand de fil, disposé à faire face à tous les risques inhérents aux fluctuations des taux de crédit et de change.

En ce qui concerne les exportations vers l'Europe, les filatures africaines font généralement appel à des agents orientés vers les grands producteurs textile et à des marchands de fil, qui approvisionnent les petites et moyennes entreprises à la recherche d'un service de stockage local.

B. Pratiques commerciales

Livraison

Les expéditions de fil se font sur la base "coût et fret". Les filatures assurent la livraison au port de destination. Les coûts de transport maritime sont inclus dans le prix.

Paiement

Le paiement s'effectue sous forme de lettres de crédit irrévocables, payables à vue ou à terme, un délai de 90 jours étant largement accepté. Quant aux ventes locales, la livraison se fait "ex-filature", ce qui signifie que le client fait retirer la marchandise directement à la filature. Les clients de premier rang peuvent bénéficier d'un délai de paiement allant jusqu'à 30 jours, alors que les acheteurs plus petits doivent généralement payer au comptant.

Contrat

Pour les commandes destinées à l'exportation, un contrat entre la filature (vendeur) et l'importateur (acheteur) est signé. Celui-ci détaille la description des marchandises vendues, les quantités et les valeurs, les spécifications de qualité de fil, les délais de livraison, etc.

C. Organisation des ventes

Une filature doit disposer d'un département de ventes structuré, dirigé par un directeur de ventes expérimenté ayant des connaissances technologiques approfondies en filature. Ses compétences doivent également inclure une bonne compréhension des applications des fils vendus (tricotage, tissage, teinture, etc.)

Le département des ventes s'articule généralement autour des pôles suivants:

a) Vente (prospection régulière du marché et visite des clients)

b) Distribution (recrutement des agents et des revendeurs sur différents marchés)

c) Production, planification et contrôle

d) Contrôle et garantie de la qualité

e) Service après-vente (assistance auprès des clients tisseurs et tricoteurs)

g) Veille commerciale

h) Développement de produits.

XI. PROPOSITION DU PORTEFEUILLE DE FILS À PRODUIRE PAR LA FILATURE

Quatre-vingt-dix pour cent de la production mondiale de fil de coton a un titrage inférieur à Ne 60s, la plus grande partie se situant entre Ne 20s et Ne30s (voir figure XIV).

Selon la disponibilité de la matière première et la demande du marché, la filature envisagée produira des fils peignés de titrage moyen compris entre Ne 24/l et Ne 40/l ou environ Ne 30/l. Le choix du fil peigné s'explique par une plus faible intensité concurrentielle, notamment de pays comme le Pakistan. De plus, cette catégorie de fils est recherchée pour des applications à forte valeur ajoutée. À titre d'exemple, les fils de coton peigné sont utilisés dans le tissage et le tricotage de textiles pour l'habillement, les sous-vêtements, l'*outdoor* et l'ameublement.

À moyen terme, une fois bien implantée sur ses marchés, la filature pourrait enrichir son portefeuille en ciblant les niches suivantes:

a) Le fil de coton biologique: le coton biologique est produit sans utilisation d'engrais chimiques. L'Ouganda est connu pour sa culture de coton biologique. Le fil de coton biologique se vend plus cher sur le marché mondial grâce notamment au premium payé sur les produits finis par les consommateurs.

b) Le fil produit à partir de coton équitable: le coton équitable est produit dans certains pays d'Afrique centrale et de l'ouest, comme le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali et le Sénégal[1]. Les produits textiles fabriqués à partir de coton équitable se vendent principalement en Europe.

c) Les fils retors: les filatures qui ont accès à un coût d'électricité compétitif peuvent tenter de se diversifier dans les fils retors (deux ou plusieurs brins) utilisés par exemple dans la fabrication de serviettes, de chaussettes et de tissus pour l'industrie. Une telle décision impliquerait toutefois de réaliser des investissements supplémentaires pour l'achat de machines de retordage.

[1] Le label du coton provenant du commerce équitable a pour but de protéger les intérêts des planteurs de coton tout au long de la chaîne de valorisation du coton et du textile. Pour plus d'informations, veuillez consulter: http://www.fairtrade.net.

Figure XIV. Production mondiale de fil en tonnes en fonction du titrage, 2006

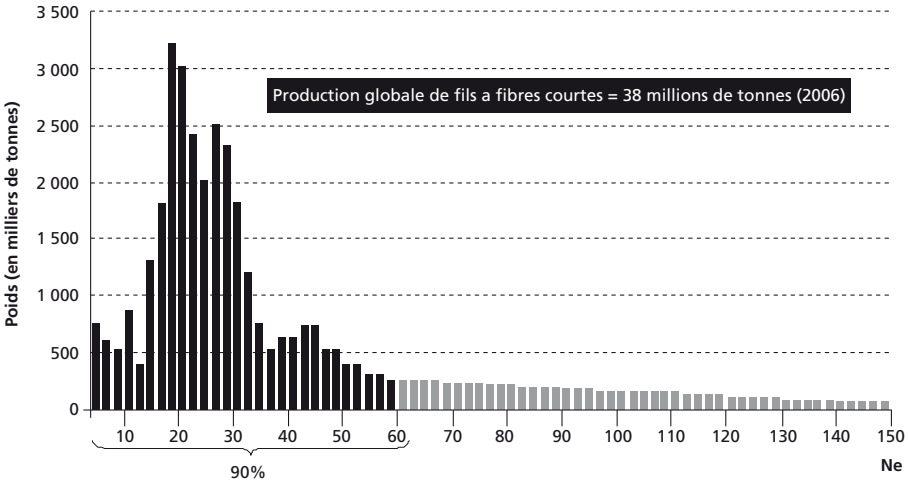

Source: Industrie.

XII. PROGRAMME DE PRODUCTION EN FONCTION DU TITRAGE ET DES VOLUMES

Les cotons de l'Afrique subsaharienne ont des fibres de longueur moyenne (25-29 mm) et se prêtent ainsi à la production de fil de titrage moyen (Ne 24-40s), cardé et peigné.

Selon la demande du marché, la filature envisagée produira du fil peigné allant de Ne 24s à Ne 40s, avec une moyenne de Ne 30s.

Afin de maximiser la création de valeur ajoutée localement, la filature se concentrera sur la production de fils peignés.

Les déchets provenant du cardage et du peignage peuvent être partiellement recyclés dans la filature. Toutefois, la majeure partie des déchets du peignage est généralement vendue sur place ou exportée.

Dans une phase ultérieure, la filature peut envisager de se diversifier en produisant des fils rotor de gros titrage (Ne 6-12s). Ces fils seront vendus notamment aux denimiers (fabricant de tissus denim). Cette possible stratégie d'expansion nécessitera un investissement supplémentaire mais aiderait certainement à augmenter les profits du projet.

En se basant sur des paramètres standard de productivité des machines, la production journalière atteindrait environ 11 à 12 tonnes de fil de coton.

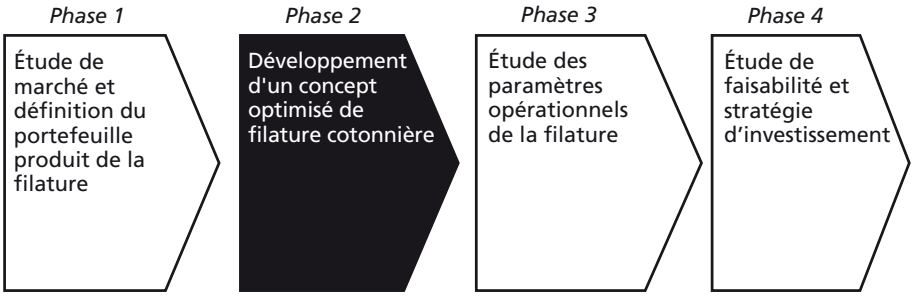

XIII. DÉVELOPPEMENT D'UN CONCEPT OPTIMISÉ D'USINE DE FILATURE

La filature est un processus de fabrication par lequel des fibres sont transformées en fils. La capacité de production d'une filature est déterminée par le nombre de broches installées. La procédure de filage est divisée en trois phases principales: la phase de préparation, la phase de filage et l'après-filage. Les deux premières phases se décomposent en plusieurs étapes: ouvraison et battage, cardage, étirage, peignage (optionnel), banc à broches et métier à filer à anneaux. La dernière phase est le bobinage (fils simples) et le retordage (fils assemblés).

A. Taille et capacité

Deux facteurs importants déterminent la taille critique minimale et la viabilité financière d'une filature, à savoir les titrages des fils produits et la capacité des équipements d'ouvraison et de battage. Le titrage est lié à la demande et à la quantité de matière première disponible. La capacité des équipements de l'ouvraison et du battage déterminent la quantité de fil qui sera possible de produire.

Pour le titrage proposé, la plus petite unité viable — et optimisée — est fixée à environ 21 000 broches avec une production journalière d'environ 12 tonnes.

B. Ingénierie

L'ingénierie de l'usine de filature se décompose ainsi :

a) Construction du bâtiment des départements de production;

b) Circuits de distribution des fluides et de l'énergie;

c) Construction de l'infrastructure externe: entrepôts pour les matières premières, pièces de rechange et articles finis, bâtiments pour l'administration, salles de cours pour la formation des employés, cantine, guérite d'entrée, etc.

C. Dispositifs d'infrastructure

Les infrastructures suivantes sont indispensables: air comprimé, énergie électrique, système d'humidification et eau (ainsi qu'un système de traitement des eaux usées).

XIV. CHOIX TECHNOLOGIQUE RELATIF AU PORTEFEUILLE DE PRODUITS SÉLECTIONNÉS

Il existe deux technologies principales de production de fils de coton: la filature à anneaux et la filature à rotor appelée également "Open-End". Pour le projet choisi, la filature à anneaux conventionnelle est recommandée pour les raisons suivantes:

a) Le coton à fibres de longueur moyenne (25-29 mm), idéal pour la filature à anneaux, est disponible dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne;

b) Le système de filature à anneaux est adapté pour la production de fils de gros et moyen titrages (Ne 24-30s);

c) Les fils produits sur un système à anneaux sont utilisés dans la production de maille, car ils sont plus confortables et résistants que les fils rotor, grâce notamment au peignage qui élimine les fibres les plus courtes;

d) La filature à anneaux est un procédé polyvalent et souple adapté à une large gamme de fils, allant des gros titrages aux fins et extrafins;

e) La filature à rotor est généralement destinée à la fabrication des fils de gros et moyens titrages uniquement (jusqu'à Ne 30s);

f) Les fils à anneaux ont généralement une valeur marchande supérieure à celle des fils rotors.

XV. ANALYSE COMPARATIVE DES MESURES ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ADOPTÉES DANS LES PAYS DE RÉFÉRENCE EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE ET SES EXPORTATIONS: PREMIÈRE PARTIE

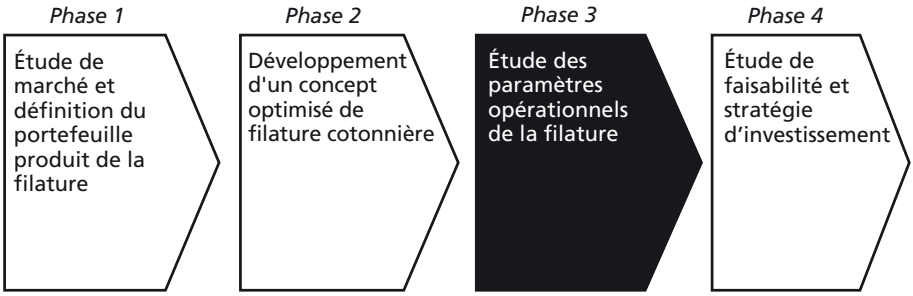

Dans la plupart des pays en voie de développement, l'industrie textile bénéficie de mesures de soutien. Cela est dû à son grand impact économique sur le marché de l'emploi, l'agriculture en amont et les exportations, surtout dans le cas de la filière coton.

Les mesures de soutien à l'industrie textile dans les six pays de référence ont été analysées. Il faut noter que ces gouvernements promeuvent le développement industriel de régions arriérées en y attirant les investisseurs.

Une analyse comparative des subventions offertes dans les différents pays contribue à déterminer la localisation des filatures projetées et pourrait constituer un modèle aux dirigeants des onze pays étudiés dans ce rapport.

L'industrie textile et la filature en particulier sont des industries à forte intensité capitalistique. En conséquence, il est indispensable de créer une situation favorable, assortie de subventions pour attirer de nouveaux investisseurs.

Les mesures de soutien adoptées par les six pays de référence sont regroupées de la façon suivante: *a)* vision d'une politique textile; *b)* aides à l'investissement; *c)* incitations fiscales; *d)* aides au financement des exportations; *e)* infrastructure; et *f)* autres mesures (non-fiscales).

Stratégie de la filière textile

La plupart des pays producteurs de textiles, dont quelques-uns disposent d'un ministère du textile (Inde et Pakistan), ont établi un projet de développement complet pour ce secteur.

L'Inde a, par exemple, développé une vision à long terme intitulée: "La politique nationale du textile 2000". Elle comprend plusieurs points:

- Prévisions de volumes (production et exportations);
- Productivité du coton étudiée par la "mission technologique du coton";
- Développement de parcs textiles;
- Développement des ressources humaines à travers la création de plusieurs cycles d'études au sein de "l'institut national de technologie et de la mode".

De son côté, l'Association des industriels et des exportateurs de l'habillement du Bangladesh a récemment publié son intention d'atteindre en 2013 un volume d'exportations de 25 milliards de dollars des États-Unis.

XVI. ANALYSE COMPARATIVE DES MESURES ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ADOPTÉES DANS LES PAYS DE RÉFÉRENCE EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE: DEUXIÈME PARTIE

A. Mesures de promotion des investissements

Les incitations à l'investissement sont destinées à développer à long terme l'appareil productif de la filière textile. Quatre exemples ont été sélectionnés dans les pays de référence:

a) En 1999, le Ministère du textile indien a créé un "plan de financement de modernisation technologique" (Technology Upgradation Fund Scheme), qui restera en vigueur jusqu'en 2012. Le Gouvernement indien veut ainsi inciter l'émergence de nouveaux investissements importants en vue de favoriser la croissance et la modernisation de l'industrie. L'instrument principal de ce plan est un taux d'intérêt de 5 % et un apport de capital pouvant atteindre 20 % de la valeur des investissements en équipements et machines textile. Les crédits sont remboursables en huit à dix ans avec un moratoire de un à deux ans. Selon les statistiques publiées par la Commission textile indienne au 30 septembre 2008, environ 12 milliards de dollars ont été mobilisés à travers ce plan.

b) La banque nationale du Pakistan a accordé un financement à long terme à des entreprises fortement exportatrices. Les taux d'intérêts des crédits accordés sont réduits et remboursables sur dix ans;

c) Le Nigéria projette d'injecter 400 millions de dollars dans un fond de restructuration du secteur textile. Celui-ci permettrait d'accorder des crédits à court et à long terme, destinés à la modernisation et à la croissance de l'industrie textile;

d) Au Bangladesh, les exportateurs de tissus et d'habillement bénéficient d'une réduction de 5 % sur les taxes d'exportation, à la condition d'utiliser du fil produit localement. Cette mesure a pour but d'encourager les investissements dans le secteur de la filature.

B. Incitations fiscales

Les incitations fiscales suivantes ont été accordées dans les six pays de référence:

a) Le Gouvernement chinois a accordé des réductions de taxes à l'exportation. Celles-ci varient entre 11 et 17 % de la valeur FOB.

b) En Inde, plusieurs produits d'exportation jouissent d'une franchise de taxes. Les taux de franchise pour les produits textiles vont de 4 % de la valeur FOB du fil de coton à 9,8 % pour les produits d'habillement. Cette mesure, comme celle mentionnée précédemment, a pour but de neutraliser l'incidence des taxes perçues sur les importations d'articles entrant dans la production de marchandises destinées à l'exportation.

c) Au Nigéria, les nouvelles filatures sont exonérées d'impôts sur une période de cinq ans. Cette mesure est appelée "soutien aux pionniers".

d) Au Nigéria, il existe également un "programme d'expansion de l'exportation des produits non pétroliers". Ce programme privilégie les industriels locaux par rapport aux exportateurs de matières premières. L'aide est attribuée sous forme de titres de crédits de droits de douane négociables, transférables librement à des tiers. Considérant le délai entre l'attribution des aides et le remboursement des titres de crédits de droits de douane, une filature exportatrice de fil pourrait bénéficier d'un taux effectif de 20 % sur la valeur FOB des produits exportés (le taux nominal maximal est de 30 %);

e) Le Pakistan offre une aide à la recherche et au développement de 3 à 6 % de la valeur FOB des produits textiles et d'habillement destinés à l'exportation.

C. Mécanismes d'aides au financement des investissements

De nombreux pays proposent aux exportateurs des prêts à taux d'intérêts réduits destinés à financer une partie de leur fonds de roulement.

Dans le cadre du programme "taux de crédit à l'exportation en roupie", la banque centrale indienne a concédé des prêts à taux d'intérêts réduits aux exportateurs de textile. L'aide accordée s'élève à 4,5 points du taux préférentiel

d'intérêts. Si, par exemple, un taux préférentiel est de l'ordre de 12 %, un exportateur de fil voit son taux effectif annuel passer à 7,5 %. Dans ce programme, les fonds sont attribués pour une période de 270 jours avant l'expédition de la marchandise et 180 jours après l'expédition.

Dans la même perspective, la banque centrale du Pakistan accorde aux exportateurs de textiles à forte valeur ajoutée (tissus finis et habillement) des prêts à taux d'intérêts préférentiels.

D. Infrastructure

Afin d'augmenter la compétitivité de son secteur textile, la Chine a concentré ses efforts sur la création d'une infrastructure moderne avec notamment :

a) Des zones économiques spéciales;

b) Un approvisionnement adéquat en énergie et en eau;

c) Des réseaux routiers et ferroviaires performants;

d) Un système portuaire efficace, avec une rotation rapide des bateaux et des conteneurs.

L'Inde s'est aussi engagée dans des programmes de regroupement d'usines textiles dans des parcs industriels spécialisés. Ceux-ci ont été réalisés en partie grâce au partenariat entre le secteur privé et le secteur public. Leurs objectifs sont de fournir aux entreprises une infrastructure appropriée ainsi que des installations industrielles modernes.

E. Autres avantages (non fiscaux)

Plusieurs autres facteurs sont importants pour le développement de l'industrie textile:

a) Le marché domestique important;

b) Les investissements dans la recherche, le développement et les ressources humaines;

c) L'accès préférentiel aux marchés régionaux et internationaux.

XVII. ANALYSE COMPARATIVE DES MESURES ET INCITATIONS GOUVERNEMENTALES ADOPTÉES DANS LES PAYS DE RÉFÉRENCE EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE ET SES EXPORTATIONS: TROISIÈME PARTIE

Selon l'Accord de Cotonou et les accords de partenariat économique signés avec l'Union européenne, les exportations de fil en provenance de l'Afrique subsaharienne vers l'Union européenne sont exemptées de taxes douanières. Un accord commercial entre la Chine et les pays africains autorise également la Chine à importer hors taxes du fil en provenance des pays les moins avancés (l'Ouganda par exemple).

En Ouzbékistan, pays producteur de coton, le gouvernement approvisionne les filatures locales en coton à prix réduit. Il encourage ainsi la transformation locale du coton en fil. Les filatures produisant pour l'exportation bénéficient ainsi d'une réduction de 15 % sur le prix du coton produit localement. Cette mesure a permis de stimuler les investissements en filature.

A. Récapitulation des incitations et avantages dans les six pays de référence

Les tableaux 4 et 5 résument les aides accordées dans les six pays de référence.

Tableau 4. Incitations et avantages accordés dans les six pays de référence: incitations à l'investissement, mesures fiscales et d'aides au financement des exportations

Pays	*Aides à l'investissement*	*Incitation fiscale*	*Financement à taux réduits de l'exportation*
Bangladesh	Aucune aide particulière à l'investissement.	5 % de réduction sur la valeur ajoutée nette en cas d'utilisation du coton local. Exonération d'impôts pour les zones défavorisées.	Lettres de crédit pour les crédits de fonds de roulement.
Chine	Aucune aide particulière.	16 % de réduction sur les taxes à l'exportation. Exonération d'impôts pour les entreprises étrangères dans les zones économiques spéciales.	Pas de fonds spécialisés en raison des faibles taux d'intérêts.
Égypte	Aucune aide particulière à l'investissement.	6 % de réduction sur la valeur FOB des exportations.	Aucun.
Inde	5 % de réduction d'intérêts dans le cadre du TUFS et apports de capitaux.	Franchise de taxes à l'exportation. Dix ans d'exonération d'impôts. Tarifs électriques bonifiés dans plusieurs états.	4,5 % de baisse d'intérêts sur les crédits avant et après expédition.
Pakistan	Possibilité de financement à long terme (jusqu'à dix ans) et à taux d'intérêts réduits en faveur des entreprises orientées vers l'exportation.	Aide à la recherche et au développement des textiles anoblis et de l'habillement, supprimée en 2008. Pas de taxes pour les exportateurs d'accessoires et de matières premières.	Programme de financement de l'exportation, taux de 7,5 % par an sur l'exportation de tissus, d'accessoires et d'habillement.
Turquie	Pas d'aide particulière.	Faible impôt sur les sociétés: 20 % 25 % des charges sociales ouvrières subventionnées. Tarifs électriques bonifiés dans les régions défavorisées.	Aucun.

Source: analyse Gherzi.

Tableau 5. Incitations et avantages accordés dans les six pays de référence: infrastructure, vision et politique pour la filière textile et autres avantages non fiscaux

Pays	*Infrastructure*	*Politiques, /vision textile*	*Avantages autres que fiscaux*
Bangladesh	Existence de gaz naturel. Investissements importants dans le secteur portuaire.	Plan de développement du secteur textile. Coopération internationale entre l'Institut de mode et de textile du Bangladesh et l'Institut national de recherches technologiques du textile et du design.	Productivité élevée. Exportation hors taxes vers l'Union européenne, le Canada et la Norvège. Personnel hautement qualifié.
Chine	Zones économiques spéciales. Infrastructures de classe mondiale.	Plans quinquennaux d'objectifs sectoriels.	Marché domestique très important. Industrie nationale de machines textiles, faibles coûts d'équipement et de pièces de rechange. Charges salariales peu élevées, absence de syndicat. Faibles coûts de transport. Ports maritimes et terrestres efficients.
Égypte	Rien à signaler.	Vision textile 2010-2015.	Le programme QIZ garantit un accès préférentiel au marché américain.
Inde	Zones économiques spéciales et parcs industriels textiles.	Politique Textile 2000. Plans quinquennaux d'objectifs sectoriels.	Grand marché domestique. Industrie nationale de machines textiles, faibles coûts d'équipement et de pièces de rechange. Charges salariales relativement basses.
Pakistan	Approvisionnement en gaz à coût compétitif. Centrales de production d'électricité privées qui produisent 50 % moins chère que celle du réseau national.	Ministère du textile dédié et Commission textile nationale.	Forte tradition textile. Bas salaires. Taux de change favorable.
Turquie	Énergie fournie à coût réduit: 0,04 dollar E.-U.		Proximité de l'Union européenne. Exportation hors taxes vers l'Union européenne.

Source: analyse Gherzi.

B. Stratégie de développement du secteur textile indien et mesures de soutien

L'Inde, deuxième pays exportateur de textile et d'habillement, a établi un plan de développement très détaillé pour sa filière textile. Les points principaux de ce plan sont résumés dans le tableau 6.

Tableau 6. Plan de développement de la filière textile indienne

Point	*Description*
Importance du secteur textile pour l'économie	- La branche textile est la première industrie en Inde; elle représente 14 % de la production industrielle totale, 4 % du produit national brut et 17 % des exportations de marchandises. Emploi direct: 35 millions de personnes. - Le coton représente 57 % de la consommation interne de fibre et 90 % des exportations. - La part de l'Inde dans les échanges internationaux s'établit à 4 % pour le textile et 3,3 % pour l'habillement. - Le marché domestique absorbe 61 % du total des ventes de l'industrie.
Prévisions pour la branche textile 2010	Les prévisions pour l'industrie textile sont formulées dans le Programme national pour le textile 2000. Caractéristiques et étapes: - Volume de la branche textile prévu en 2012: 85 milliards de dollars avec des exportations de 55 milliards de dollars = un tiers du montant total des exportations. - Atteindre 6 % des échanges mondiaux en 2010 avec un taux actuariel de 19,85 % (2004-2010). - Création de 12 millions d'emplois dans le secteur textile. - Aides pour la modernisation des équipements.
Capacités de production	Capacités (en décembre 2007) Filature: 35 millions de broches et 457 000 rotors. Tissage: 2 millions de métiers à tisser à navettes. Plus de 56 000 métiers à tisser sans navettes. Production: Fil: 4 000 millions de kg. Tissu: 57 491 millions de m².
Infrastructures disponibles	Le Gouvernement indien favorise l'implantation de 25 parcs industriels textiles dans le cadre du programme "Parcs textiles intégrés". L'objectif est de fournir l'infrastructure nécessaire aux fabricants de textile.
Autres avantages	Régime d'exportations spécial mis en place entre l'ASEAN et l'Union européenne.

Source: Commission textile indienne.

Quelques avantages clefs sont décrits de façon plus approfondie dans les pages suivantes.

Plan de financement pour la modernisation de l'industrie textile

Ce plan a été mis en place en 1999 pour une période de cinq ans; il a été prorogé jusqu'en mars 2012.

Son objectif principal est de fournir aux industriels du secteur textile des crédits à long terme à taux d'intérêts réduits. Cette mesure vise à favoriser la modernisation et la croissance du secteur textile.

La mesure phare consiste à proposer des taux d'intérêts attractifs ainsi qu'une aide au financement pouvant atteindre 20 % des investissements. Entre 1999 et 2008, le gouvernement a mobilisé près de 12 milliards de dollars dans le cadre de ce plan qui se compose des éléments suivants :

Incitation

Le gouvernement prend en charge cinq points d'intérêts perçus par les institutions financières dans le cadre des projets choisis:

a) Sous certaines conditions, des petites et moyennes entreprises textiles peuvent percevoir une subvention sous forme de capital de 15 % du montant des investissements en lieu et place du remboursement des cinq points d'intérêts prévus par le plan.

b) Pour les entreprises de tissage de taille moyenne, la subvention en capital lié au crédit s'élève à 20 %.

c) Les subventions sous forme de capitaux liés au crédit de 10 % et des taux d'intérêts de 5 % ont été concédées pour l'achat de machines d'ennoblissement spécifiques et de fabrication de textiles techniques. Cette mesure vise à encourager les investissements dans les processus de valorisation et dans la fabrication de tissus à forte valeur ajoutée.

Cadre

Le plan couvre l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée:

a) Égrainage du coton et mise en balles

b) Industrie textile, de l'habillement et d'accessoires

c) Textiles techniques.

L'investissement total disponible pour ce plan couvre également les investissements fonciers (terrain et bâtiments), les installations industrielles et l'amélioration des coûts salariaux (financement de programmes de départs volontaires).

L'importation de machines d'occasion est acceptée par ce plan. Celles-ci ne doivent pas avoir plus de quinze ans et leur durée de vie doit être au moins de dix ans.

Mode opératoire

Le gouvernement a choisi cinq agences centrales et douze banques pour la mise en œuvre de son plan. Celui-ci est contrôlé par le bureau de la Commission textile indienne. Le fond de subventions est géré par les agences centrales qui remboursent les banques prêteuses trimestriellement.

Les agences de crédits transfèrent les fonds directement aux constructeurs de machine lorsque les commandes sont prêtes à être expédiées. Dans le cas de machines importées, les fonds sont directement crédités aux banques après réception du certificat de montage.

Le bureau de la Commission textile indienne libère la subvention de 20 % en capital dès que l'équipe de contrôle a émis un certificat. Il existe un plafond de 10 millions de roupies pour les crédits accordés aux entreprises moyennes ayant choisi la subvention du capital. Cette option réduit la subvention à 2 millions (20 %).

Restitution de taxes d'importation

L'objectif de cette mesure est de neutraliser l'impact des taxes prélevées sur les achats d'articles entrant dans la fabrication de produits destinés à l'exportation.

Les taxes concernant les principaux produits textiles sont indiquées dans le tableau 7.

Tableau 7. Restitution de taxes en Inde, par produit

Catégorie	*Produit exporté*	*Pourcentage de taxe de restitution sur la valeur FOB*	*Valeur plafond en roupies (taux maximal)*
Fil	Fil de coton	4	8 par kilo
Tissus	Tissus écrus	4,7	14 par kilo
	Tissus teints	5,5	20 par kilo
Accessoires	Articles pour la literie	8,2	99 par kilo
Habillement	T-shirts en coton	8,8	42 par unité

Source: Bureau central des douanes indiennes.

XVIII. PRINCIPALES MESURES DE SOUTIEN EN CHINE

Restitution de taxes en faveur des entreprises exportatrices

En Chine, il existe six niveaux de base pour calculer les réductions de taxes d'exportation. Ils s'échelonnent de 5 à 16 % en fonction du produit. Les entreprises exportant des produits textiles reçoivent une réduction de 16 % (en 2008 et 2009, ce taux a été augmenté quatre fois: de 11 à 13 %, puis à 14 %, ensuite à 15 % pour atteindre 16 % en avril 2009). Il est probable qu'il passera à 17 % dans le cadre du nouveau plan triennal pour le textile de 2009 à 2011. Des exonérations d'impôts dégressives pour une période de trois ans sont concédées aux entreprises exportatrices.

Les exportations du secteur industriel chinois jouissent, en dehors des aides fiscales décrites ci-dessus, des avantages suivants:

a) Taux de changes favorables à l'exportation;

b) Capital relativement peu coûteux (voir tableau 8);

c) Industrie locale de machines-outils;

d) Productivité élevée de la main-d'œuvre associée à des coûts salariaux compétitifs;

e) Capacité à travailler avec de faibles marges opérationnelles;

f) Économie d'échelle dans de très nombreuses usines;

g) Capacité de produire en grande quantité pour des acteurs mondiaux;

h) Infrastructure de grande qualité;

i) Rotations rapides dans les zones portuaires;

j) Conteneurs peu coûteux;

k) Soutien gouvernemental;

l) Vision stratégique de l'industrie textile claire et partagée.

Tableau 8. Coût du capital en Chine

Description des emprunts	*Taux (en pourcentage)*
Crédits long terme en monnaie étrangère	6
Crédits long terme en monnaie locale	5,5
Crédits court terme en monnaie locale — BFR	5,5

XIX. BANGLADESH: STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TEXTILE

Le secteur de l'habillement est le moteur de l'industrie textile dans ce pays. Il représente 75 % de la valeur totale des exportations, 10,7 milliards de dollars en 2007-2008 et 6 % du produit intérieur brut. Les exportations ont augmenté de plus de 20 % par an au cours des cinq dernières années. Il est possible que le Bangladesh ait pris des parts de marché à l'Inde et au Pakistan, surtout dans le domaine des vêtements en tissus chaîne et trame. Environ 3,5 millions de personnes sont directement employées dans le secteur du textile.

Tableau 9. Croissance du secteur textile au Bangladesh

Période	*Exportations d'articles de confection (millions US$)*	*Exportations totales (millions US$)*	*Pourcentage de l'habillement dans les exportations totales (%)*	*Augmentation (%)*
2001-2002	4 583,75	5 986,09	76,57	-
2002-2003	4 912,09	6 548,44	75,01	7,16
2003-2004	5 686,09	7 602,99	74,79	15,76
2004-2005	6 417,67	8 654,52	74,15	12,87
2005-2006	7 900,80	10 526,16	75,06	23,11
2006-2007	9 211,20	12 184,86	75,60	16,60
2007-2008	10 699,80	14 155,83	75,80	16,20

Source: Association des fabricants et des exportateurs d'habillement du Bangladesh.

Les approvisionnements en amont sont encore très faibles. L'industrie textile nationale ne fournit en effet que 30 % des tissus pour la confection de vêtements destinés à l'exportation. Le secteur de la confection doit également importer des accessoires.

Cependant, la valeur ajoutée produite au Bangladesh reste trop faible.

Au cours des dix dernières années, le Bangladesh a installé 2 millions de broches, 3 200 métiers à tisser sans navette et environ 40 000 rotors, ce qui a sensiblement renforcé le secteur amont.

A. Position concurrentielle

Le Bangladesh se positionne sur le marché international en tant qu'exportateur de produits de masse à bas prix. Une partie des grands exportateurs a cependant réussi à développer des produits plus sophistiqués générant de meilleures performances commerciales.

B. Points forts du secteur

Le secteur de la confection au Bangladesh dispose de deux avantages importants qui ont largement contribué au succès enregistrés par le pays dans les échanges internationaux:

a) Des tarifs préférentiels au Canada, en Norvège et dans l'Union européenne, dans le cadre d'un système généralisé de préférence;

b) Un coût de main-d'œuvre très compétitif.

XX. RÉSUMÉ COMPARATIF DES INCITATIONS ET AVANTAGES APPLICABLES DANS LES ONZE PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les mesures adoptées par les onze pays ont généralement un impact sur leur filière cotonnière.

A. Programmes de soutien

Bien que les onze pays encouragent l'investissement destiné aux industries liées au secteur agricole et génératrices d'emploi, une vision stratégique globale de la filière textile fait souvent défaut. Aucun des grands programmes de soutien mis en place dans les six pays de référence n'existe dans les onze pays sélectionnés.

B. Mesures de promotion des investissements

Des agences de promotion des investissements ont été créées dans la plupart des onze pays.

Elles ont généralement pour mission d'offrir un guichet unique aux investisseurs potentiels, en particulier aux investisseurs directs étrangers.

Il est souvent possible d'obtenir des aides à l'investissement pouvant inclure, par exemple, la mise à disposition de terrains et des avantages fiscaux.

C. Mesures fiscales

Les incitations fiscales les plus importantes consistent à accorder des exonérations d'impôts sur des périodes allant de cinq ans (au Nigéria) à dix ans (en République-Unie de Tanzanie). Cependant, dans certains pays comme la

Zambie, celles-ci sont dégressives: 100 % sur les cinq premières années et 50 % sur les deux années suivantes.

Les investisseurs de certains pays, comme le Mali, sont parfois exonérés de certaines taxes liées à l'existence d'une union douanière régionale et de marchés communs (CEDEA, COMESA, etc.).

D. Mécanismes d'aides au financement des exportations

En vue de diversifier son économie, le Nigéria a mis en place un programme de soutien aux exportations non pétrolières. Les exportateurs de produits manufacturés à valeur ajoutée reçoivent une aide pouvant atteindre 30 % de la valeur FOB des marchandises exportées sous forme de certificats de crédits de taxes négociables. Ce programme s'apparente au système mis en place au sein de la Southern African Customs Union (SACU) en Afrique australe. Le délai de remboursement des certificats étant particluièrement long, le taux réel de l'aide atteint seulement 20 %. Le but de ce programme est de réduire indirectement l'impact négatif de la faiblesse des infrastructures locales sur la bonne marche des affaires. Grâce à ce dispositif, les industriels nigérians limitent leur perte de compétitivité liée à l'environnement peu favorable dans lequel ils opèrent.

D'autres programmes de soutien aux exportations avec, par exemple, des dispositifs de restitution de taxes d'importation et la mise en place de zone franche ne concerneraient pas prioritairement une industrie de la filature, qui utilise principalement des matières premières locales.

E. Incitations financières

Dans certains pays, l'industrie textile bénéficie d'un accès au crédit à des taux bonifiés. C'est le cas de la banque de l'industrie du Nigéria qui accorde des prêts d'investissement en faveur de l'industrie textile et de l'habillement à des usines existantes ainsi qu'au financement de nouveaux projets. Les exportateurs peuvent également obtenir des prêts à taux réduits auprès de la banque d'import-export du Nigéria. De plus, un fond spécial pour la modernisation du secteur textile a été créé par le Gouvernement du Nigéria afin de fournir des capitaux à taux préférentiels. Cependant, les lourdeurs administratives liées à la gestion de ce programme spécifique n'ont pas permis jusqu'à présent de changer sensiblement la donne dans ce pays.

F. Accès préférentiels au marché

Les pays de l'Afrique subsaharienne disposent des avantages suivants:

a) Un régime d'exportations hors taxes des produits textiles et habillement vers l'Union européenne dans le cadre de l'accord de partenariat économique et vers les États-Unis grâce à l'*African Growth and Opportunity Act* (loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès aux marchés) (AGOA);

b) Un accès privilégié au marché chinois et indien accordé aux pays les moins avancés;

c) Un régime d'exportation hors taxes au sein de la CEDEAO, de la SACU et du COMESA.

Les tableaux 10 et 11 résument les principales aides mises en place dans les onze pays étudiés.

Tableau 10. Incitations et avantages au secteur textile dans les onze pays d'Afrique subsaharienne

Pays	*Investissement*	*Aides fiscales*	*Financement préférentiel de l'exportation*
Bénin	5 % de taxes d'importation sur les équipements selon le tarif extérieur commun (20-30 % en général).	Exonération de l'impôt sur les bénéfices.	Aucun
Burkina Faso	5 % de taxes d'importation sur les machines et équipements selon le tarif extérieur commun (20-30 % en général).	Pour les sociétés exportatrices à plus de 80 %, exonération d'impôts durant sept ans; ensuite réduction permanente de 50 %.	Aucun
Cameroun	5 % de taxes d'importation sur les machines et équipements selon le tarif extérieur commun (20-30 % en général).	Négociables	Aucun
Côte d'Ivoire	5 % de taxes d'importation sur les machines et équipements selon le tarif extérieur commun (20-30 % en général).	Exonération d'impôts dégressive sur les huit premières années, selon la localisation.	Aucun

Pays	*Investissement*	*Aides fiscales*	*Financement préférentiel de l'exportation*
Mali	Pas de taxes d'importation sur les machines et les équipements.	Exonération d'impôts sur les sociétés et droits de licences pendant huit ans.	Aucun
Nigéria	Aucun	Programme de soutien aux exportations pouvant atteindre 30 % de la valeur FOB. Exonération d'impôts pendant cinq ans.	Aucun/ inefficace
Ouganda	Les produits liés à l'investissement sont exonérés de taxes d'importation.	Aucune/négociables	Aucun
République-Unie de Tanzanie	Aucun/négociable	Exonération d'impôts pouvant aller jusqu'à dix ans.	Aucun
Sénégal	5 % de taxes d'importation sur les machines et équipements selon le tarif extérieur commun.	Exonération d'impôts pouvant aller jusqu'à dix ans.	Aucun
Tchad	5 % de taxes d'importation sur les machines et équipements selon le tarif extérieur commun (20-30 % en général).	Négociables	Aucun
Zambie	Les investissements supérieurs à 10 millions de dollars peuvent bénéficier d'aides spécifiques accordées par le Ministre des finances après consultation du Ministre au commerce et à l'industrie. Les taxes sur certains équipements de fabrication de tissus et de vêtements ont été supprimées.	Pour des investissements supérieurs à 500 000 dollars: • Pas d'impôts sur les sociétés pendant cinq ans à dater des premiers bénéfices réalisés. • Entre les sixième et huitième années, seuls 50 % des bénéfices sont imposables et pendant les neuvième et dixième années, 75 %. • Les dividendes ne peuvent pas être imposables pendant une période de cinq ans à dater de la première déclaration de dividendes. • Pas d'impôts sur certains actifset équipements, camions et véhicules spéciaux, pendant cinq ans.	Aucun

Tableau 11. Vision, infrastructure et autres mesures d'accompagnement dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne

Pays	*Vision textile*	*Infrastructure de soutien*	*Autres mesures de soutien*
Bénin	Aucune	Existence d'une infrastructure portuaire.	Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Régime spécial accordé par la Chine aux pays en voie de développement.
Burkina Faso	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique.
Cameroun	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Régime spécial accordé par la Chine aux pays en voie de développement.
Côte d'Ivoire	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Négociables.
Mali	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Négociables.
Nigéria	Mission ONUDI 2003 Mission ONUDI 2008		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Accès au marché CEDEAO.
Ouganda	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Régime spécial accordé par la Chine aux pays en voie de développement.
République-Unie de Tanzanie	Mesures efficaces pour stimuler les investissements depuis 2002.	Infrastructure portuaire.	Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Régime spécial accordé la Chine aux pays en voie de développement.
Sénégal	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Régime spécial accordé par la Chine aux pays en voie de développement.
Tchad	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Régime spécial accordé par la Chine aux pays en voie de développement.

Pays	*Vision textile*	*Infrastructure de soutien*	*Autres mesures de soutien*
Zambie	Aucun		Exportations hors taxes vers l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Régime spécial accordé par la Chine aux pays en voie de développement.

Force est de constater que les mesures mises en place dans les onze pays étudiés sont loin d'être aussi efficaces que les stratégies déployées dans les six pays de référence. Les principales mesures se concentrent principalement sur des remboursements de taxes, des exonérations de droits de douane et des régimes d'exportations particuliers facilitant théoriquement l'accès à certains marchés. Seul le Nigéria, à travers la mise en place d'un programme spécifique pour l'industrie textile, a essayé de cibler ses mesures d'accompagnement sans pour l'instant atteindre les objectifs escomptés de redressement de son secteur industriel. Preuve est de constater qu'aucune aide significative en faveur des investisseurs textiles n'est mise en place dans les autres dix pays. Cette analyse montre clairement que les entreprises exportatrices du Nigéria jouissent d'un grand avantage par rapport à leurs concurrentes dans la région.

XXI. ANALYSE COMPARATIVE DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DES FACTEURS DE COÛTS

Le tableau 12 détaille les principaux coûts de facteurs concernant la filature. Si les salaires mensuels de la main-d'œuvre non qualifiée dans la plupart des onze pays varie de 75 à 140 dollars, le coût de l'énergie varie fortement d'un pays à l'autre.

Le coût de l'énergie est plus élevé dans les pays de la zone franc CFA. Au Nigéria, on estime le prix de l'électricité à 14 cents/kWh. La Zambie a le coût le plus faible: 4 cents/kWh.

Les taux d'intérêts dans les pays étudiés varient entre 8 et 17 % sur les crédits en monnaie locale.

Tableau 12. Charges salariales, d'énergie et de construction, taux d'intérêts et impôts sur les sociétés dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne

Pays	*Charges salariales tous bénéfices inclus (US$/mois)*	*Énergie (US$/kWh)*	*Construction (US$/m²)*	*Taux d'intérêts sur les emprunts en monnaie locale (%)*	*Impôts sur les sociétés (%)*
Bénin	75	0,14	250	9	35
Burkina Faso	150	0,17	350	8,5	17,5 (à partir de la huitième année)
Cameroun	300	0,08	300	10	35
Côte d'Ivoire	120	0,12	280	8	35 (à partir de la neuvième année)
Mali	95	0,13	260	9	35 (à partir de la neuvième année)

Pays	*Charges salariales tous bénéfices inclus (US$/mois)*	*Énergie (US$/kWh)*	*Construction (US$/m²)*	*Taux d'intérêts sur les emprunts en monnaie locale (%)*	*Impôts sur les sociétés (%)*
Nigéria	140	0,14	250	17	30 (à partir de la sixième année)
Ouganda	100	0,11	400	13	30
République-Unie de Tanzanie	75	0,08	250	12	30
Sénégal	85	0,19	300	9	15
Tchad	75	0,30	350	9,5	40
Zambie	100	0,04	300	15	35
Coût adopté pour représenter les onze pays	105	0,14	300	-	-

Les taux d'intérêts indiqués dans le tableau ci-dessus concernent principalement des prêts à court terme pour le financement des BFR par exemple. Les banques africaines ne proposent que rarement des crédits à long terme. C'est pour cette raison que les prêts en monnaie étrangère ont été évalués à 10 %.

Le plan d'affaires du projet étudié s'établit en devises étrangères réduisant de facto le risque lié aux évolutions des taux de change.

Les différences significatives entre la situation dans les onze pays et celle dans les six pays de référence sont les suivantes (voir tableaux 12 et 13):

a) Le coût de l'énergie dans les six pays (entre 4 cents/kWh en Égypte et 10 cents/kWh en Inde) est inférieur à celui de la plupart des onze pays.

b) En termes de financement, les taux d'intérêts sont nettement plus bas dans les six pays de référence. En Chine, en Inde et au Pakistan, des crédits inférieurs à 10 % en monnaie locale sont disponibles.

c) Le coût de la construction dans les six pays de référence est également plus faible d'environ 30 %. Dans les onze pays étudiés, il varie de 250 dollars/m² à 400 dollars/m², contre 110 dollars/m² à 250 dollars/m² dans les six pays de référence.

Tableau 13. Charges salariales, d'énergie et de construction, taux d'intérêts et impôts sur les sociétés dans les six pays de référence

Pays	*Charges salariales tous bénéfices inclus (US$ mensuel)*	*Énergie US$/kWh*	*Construction (US$/m²)*	*Taux d'intérêts pour des emprunts en monnaie locale (%)*		*Impôts sur les sociétés (%)*
				Long terme	*Court terme*	
Bangladesh	50	0,07	200	9,3	12,75	15 (à partir de la huitième année)
Chine	150	0,08	150	5,5	6	30
Égypte	100	0,04	220	12	14	20
Inde	100	0,10	170	7	8	30
Pakistan	80	0,06	180	7,5	15	35
Turquie	870	0,09	250	8	9	20

Source: recherche Gherzi.

XXII. ÉTUDE DE FAISABILITÉ

A. Méthodologie

Cette étude a pour but d'évaluer la viabilité de l'implantation de filatures dans les onze pays étudiés.

L'étude de faisabilité s'appuie sur différentes sources d'informations locales et internationales. Les estimations sont basées sur des projets similaires réalisés dans d'autres pays en voie de développement et producteurs de textile.

Les paramètres clefs (prix de la fibre de coton, du fil, les investissements en machines et équipements, le coût du capital, etc.) sont harmonisés pour les onze pays bien qu'il puisse exister des différences significatives, notamment pour les tarifs énergétiques selon les pays. Une étude de faisabilité globale a été effectuée en utilisant des coûts de facteurs standard pour tous les pays. Parallèlement, une analyse individuelle a été réalisée afin de tenir compte des variations de certains facteurs d'un pays à l'autre.

Matière première

Toute la matière première locale utilisée par le projet sera d'origine locale.

Produit

Tous les fils de coton produits le seront à partir d'un coton africain. Bien que la filature de titrages allant de Ne 16/l à Ne 40/l soit possible, un titrage moyen de Ne 30/l a été retenu pour l'analyse de faisabilité financière. Ce fil pourrait être utilisé dans la fabrication de maille et de tissus tissés. Il doit répondre aux normes internationales de qualité.

Marché

Les filatures envisagées seront orientées "export" et la plus grande majorité de la production sera destinée aux marchés européens.

Usine et équipement

La technologie sélectionnée est celle de la filature à anneaux. Les fournisseurs de machines sont d'origine européenne.

Terrain et bâtiments

Le prix du terrain n'entre pas en considération dans l'étude de faisabilité. On estime que l'État le mettra à la disposition de l'investisseur. Ce projet étant un projet "greenfield", le coût de la construction d'un nouveau bâtiment a été calculé en tenant compte des prix généralement pratiqués en Afrique subsaharienne.

Capacité

Un minimum de 21 216 broches à anneaux sont prévus pour une production annuelle d'environ 4 000 tonnes de fil de coton.

Paramètres opérationnels

Les paramètres opérationnels de la filature (productivité, rendement, main-d'œuvre, consommation d'énergie et niveau de stock) ont été calculés en fonction des pratiques industrielles classiques observées dans cette industrie et selon les recommandations des constructeurs de machines.

Aides fiscales

L'étude de faisabilité a été calculée en prenant pour hypothèse l'absence de taxes d'importation sur les machines et les équipements de l'usine.

Financement

Le projet sera financé via l'obtention de prêts accordés par des institutions financières nationales ou étrangères. L'hypothèse retenue est que la totalité des

emprunts à long terme sera en dollars à un taux d'intérêt de 10 %. Cette hypothèse place de facto les onze pays sélectionnés dans une position défavorable vis-à-vis des pays de référence. Même dans le meilleur des cas, la possibilité de financement par une institution de développement (avec un taux d'intérêt préférentiel de 5 à 7 %) devrait être envisagée.

B. Hypothèses principales

Prix de la matière première

Le prix du coton est basé sur le prix international du coton en décembre 2008 selon l'Index Cotlook A, mondialement reconnu. L'Index, basé sur le coût du coton livré dans un port d'Extrême-Orient (le prix du coton dans le pays d'origine plus les frais d'assurances et de transport), a été calculé à partir de la valeur FOB dans un port d'Afrique de l'Ouest après déduction des coûts de transport.

Prix du fil

Il est basé sur le prix international du fil en Europe pendant les mois de novembre/décembre 2008 pour des fils d'origine indienne et pakistanaise.

Investissements

Le projet nécessite un investissement de 23 millions de dollars dont 19 millions de dollars pour les machines et les bâtiments. L'hypothèse retenue est l'achat d'équipements à l'état de l'art de marques mondialement reconnues; cependant, une alternative moins coûteuse a également été calculée en utilisant des machines d'origine asiatique.

Personnel

La filature envisagée emploiera 190 personnes dont 9 expatriés très expérimentés. Ces derniers seront responsables des départements techniques et commerciaux.

Facteurs de coûts et prévisions pour les onze pays de l'Afrique subsaharienne

Ce projet doit être considéré comme le scénario de base. Parallèlement à ce scénario, l'analyse de sensibilité évalue les différences pays par pays.

Tableau 14. Facteurs de coûts et prévisions pour les pays de l'Afrique subsaharienne

Description	*Valeur*
Aide à l'exportation	0
Prix de vente du fil (Ne 30/1 peigné) (dollars É.-U./kg FOB)	2,47
Taux d'intérêt (court terme et long terme) (% - dollars É.-U.)	10
Impôts sur les sociétés (%)	0
Prix de l'énergie électrique (dollars É.-U./kWh)	0,14
Prix de l'eau (dollars É.-U./m^3)	1,00
Charges salariales (dollars É.-U. par mois pour un opérateur)	105
Charges salariales (pour un contremaître) (dollars É.-U./mois)	187
Charges salariales administration (dollars É.-U. mensuels pour un salarié expatrié)	2 816
Taxes d'importation sur les machines	0
Coûts de construction des bâtiments (dollars É.-U./m^2)	300
Coûts de construction des infrastructures extérieures (dollars É.-U./m^2)	240
Paramètres opérationnels (journées, périodes de travail, heures/jour)	350; 3; 8
Prix du coton local (dollars É.-U./kg)	1,03
Usine et équipements (dollars É.-U.)	19 000 000

Source: analyse Gherzi.

C. Résultats

L'étude de faisabilité s'articule autour des cinq sections suivantes:

a) Récapitulatif du projet et portefeuille de produits proposé;

b) Paramètres clefs;

c) Investissements en capitaux;

d) Coûts opérationnels;

e) Plan d'affaires.

Les chiffres obtenus ne sont pas attractifs en raison notamment du prix élevé de l'énergie électrique et du manque de mesures de soutien.

L'étude de sensibilité présentée après l'étude de faisabilité globale montre que certains pays améliorent le taux de rendement interne du projet grâce notamment à l'existence de certaines aides et à des coûts de factures plus compétitifs.

Récapitulatif du projet et portefeuille de produits proposé

Vue d'ensemble du projet

Le tableau 15 résume les données principales du projet.

Tableau 15. Données de base

Capacités	
Broches à anneaux (quantités)	21 216
Titrage moyen (Ne) peigné	30s
Capacités de production	
Filature à anneaux (kg/jour)	11 261
Production (tonnes métriques)	3 941
Consommation de coton (tonnes métriques)	5 474
Base retenue pour les calculs	
Jours ouvrables par an	350
Nombre d'équipes par jour (périodes de 8 heures)	3
Coût du projet (en milliers de dollars)	
Ratio d'endettement	2,9:1
Capitaux propres	5 899
Emprunts à terme—long terme	16 950
Coût total du projet	**22 849**
Vente (en milliers de dollars)	9 735
Coûts de production	8 434
Bénéfice brut	-447
Pourcentage du bénéfice brut par rapport aux ventes	**-4,6**

Seuil de rentabilité	**149,90**
Prévisions de trésorerie	**79,80**
Taux de rentabilité interne	**-3,28**
Salariés (nombre):	190
– Agents techniques et personnel d'encadrement (nombre)	40
– Personnel administratif (nombre)	9
Puissance totale en kW disponible	1 760
Surface totale nécessaire (m²)	13 217

Portefeuille de produits

La filature produira uniquement du fil ring (à anneaux) de titrage moyen de Ne 30's. La production journalière est estimée à 11 261 kg (3 941 350 kg/an).

Paramètres clefs

Le tableau 16 résume les paramètres clefs retenus pour le projet.

Tableau 16. Prévisions

Nombre de jours ouvrables par an	350 (3 équipes)
Heures de travail par équipe	8
Utilisation des capacités:	
– Première année	75 %
– Deuxième année	85 %
– Troisième année et années suivantes	97 %
Prix du terrain (par acre)	-
Coût de développement du bâtiment	-
Coût de la construction (en milliers de dollars):	
– Pour des bâtiments avec ventilation centrale	1 998
– Infrastructure externe et autres installations	1 574
Provisions sur risques:	
– Sur les marchandises locales	10 %
– Sur les marchandises importées	10 %
– Sur les variations des taux de changes	10 %
Assurances contre tous les accidents	0,40 %

Taxes/charges sur l'importation de machines: – Coûts, assurances, transport (US$) – Taxes d'importation – Frais de dédouanement, expédition, transport local, assurances et livraison (US$)	 3 800 par conteneur de 40 pieds coût assurances et fret (CAF) 3 000 par conteneur de 40 pieds
Taxes/charges sur les machines locales: – Contributions indirectes – Taxes sur les ventes – Transport, assurances et montage	
Taux de remise sur les machines importées*	33,00 %
Prix des matières premières: – Coton local** (US$/kg)	 1,03

*Estimation de Gherzi en fonction de projets similaires.

**Estimation sur la base du prix mondial en décembre 2008. (0,55 dollars/LB CNF Extrême-Orient ou 0,47 dollars/LB ex usine après soustraction des frais d'exportation).

Frais de transport local, chargement/déchargement du coton (US$/kg)	0,05
Coûts du matériel d'emballage du fil: – Ventes à l'exportation (US$/kg) – Ventes locales (US$/kg)	 0,05 0,05
Stocks de matériel de consommation et de pièces de rechange (US$) Pièces de rechange filature à anneaux: – Première année – Deuxième année – Septième année et années suivantes Matériel de consommation pour la filature à anneaux: – Première année – Deuxième année – Cinquième année et années suivantes	 134 196 201 295 402 509 18 750 19 394 24 250
Coût de l'énergie (US$/kWh) Coût de l'eau (US$/m³)	0,14 1
Salaires: – Salaire moyen de la main-d'œuvre non qualifiée (US$/mois) – Salaire du personnel administratif et d'encadrement (US$/mois) – Augmentations à partir de la troisième année tous les deux ans	 105 187 Constante estimée en dollars
Réparations et entretien: – Infrastructures et autres équipements – Bâtiments et infrastructure	 0,50 % de la valeur des infrastructures 0,60 % de la valeur des bâtiments

Frais administratifs Frais de vente (inclus ci-dessus) Commission de vente - exportation de fil (incluse dans le prix)	2,0 % du chiffre d'affaires des ventes 0,3 % 3,0 %
Coût de transport du fil (usine - port)	2 100 dollars par conteneur de 40 pieds
Volume de vente: – Exportations – Vente interne	 100 % du volume de production 0 % du volume de production
Intérêts sur les emprunts: – À long terme (US$) – À court terme pour les fonds de roulement (US$)	 10 % annuel 10 % annuel
Délai de remboursement du long terme: – Durée du moratoire – Échéances	 2 ans 10 échéances semestrielles
Commissions de garantie, frais de paiement anticipé et de lettres de crédits	1 % de la valeur totale
Impôts sur les sociétés (après la période d'exonération)	35 %
Taux de change (décembre 2008)	1 dollar É.-U. = 0,78 euro 1 dollar É.-U. = 1,14 franc suisse
Prix de vente du fil de coton Ne 30 (US$/kg FOB)	2,47

Capital à investir

Structure du capital

Le tableau 17 détaille le montage financier imaginé pour le projet.

Tableau 17. Structure présumée du capital du projet

Description	*Total (milliers de dollars)*
Capitaux propres	
Capital social	5 899
Emprunts	
Long terme	14 320
Fonds de roulement	2 630
Total	**22 849**
Ratio d'endettement: 2,6 : 1	

Récapitulation des capitaux requis

Le tableau 18 résume les capitaux requis dans ce projet.

Tableau 18. Récapitulation des capitaux requis dans le projet

Description	*Total (milliers de dollars*
Terrains	0
Bâtiments et infrastructure	6 663
Usine et machines	
– Machines importées destinées à la production (frais de montage et éventuels rabais inclus)	10 697
Actifs fixes divers	
– Importés	0
– Locaux	0
Dépenses d'études et de mise en route	1 126
Provisions	1 733
Fonds de roulement requis	2 630
Coût total du projet	**22 849**

Capitaux à investir dans la construction de l'usine et autres acquisitions

Le tableau 19 détaille les investissements nécessaires.

Tableau 19. Capitaux à investir dans la construction de l'usine et autres acquisitions

Description	*Domaine*	*Surface totale (m²)*	*Prix (US$/m²)*	*Total (milliers de dollars)*
Gros œuvre et infrastructures	Gros œuvre pour la construction de la halle de production	6 660	300	1 998
Installation technique	Installation électrique			
	Installation électrique — équipement basse tension mise à la terre incluse			
	Compresseur d'air			
	Protection contre l'incendie			
	Humidification			
	Atelier d'entretien et de réparations			2 592

Description	*Domaine*	*Surface totale (m²)*	*Prix (US$/m²)*	*Total (milliers de dollars)*
Infrastructure technique				
Routes				
Drainage des eaux pluviales				
Raccordement au réseau électrique	Gros œuvre	6 557	240	1 574
Peinture des façades, clôtures et sécurité				
Entrepôts pour le coton et magasins				
Infrastructure	Aire de stationnement			500
Provisions (10%)				666
Total				**7 330**

Capitaux nécessaires à l'achat des machines

Le tableau 20 détaille les apports en capital nécessaires pour les machines.

Tableau 20. Capitaux nécessaires à l'achat des machines

Description	*Nombre d'unités*	*Prix total (francs suisses)**	*Prix total (dollars)*
Installation	1	883 440	774 947
Ligne d'ouvrage pour le coton avec Système Unifloc et accessoires divers			
Machines de préparation:			
• **Cardeuses à haut rendement** Type C-60	8	**1 480 136**	**1 298 365**
• **Banc d'étirage** Type SB-D40	3	**604 891**	**530 607**
• **Équipement de peignage** Type E-65 avec Unilap E-32	8	**2 015 786**	**1 768 234**
• **Banc à broches** Type F-15	4	**9 039 811**	**792 966**

Description	*Nombre d'unités*	*Prix total (francs suisses)**	*Prix total (dollars)*
Équipements divers et accessoires:		**1 108 074**	**971 995**
– Accessoires de cardage			
– Transport pneumatique de fibres et enlèvement des chutes			
– Contrôle électrique de la phase ouverture et battage et du cardage			
Sous-total		**6 996 308**	**6 127 114**
Continus à filer à anneaux:			
Type Rieter G-35; 1 632 broches	13	**6 483 451**	**5 687 238**
Sous-total		**13 479 759**	**11 824 352**
Bobinage:			
Bobinoir Murata	7	**418 100**	**2 567 000**
Autres:			
Pièces de rechange, montage, formation	1	**260 000**	**228 000**
Provisions prix matériels	1	**348 578**	**306 000**
Total		**17 014 037**	**14 925 000**

*D'après une offre pour une usine de filature fournie par M/s Rieter AG, Suisse.

Équipements auxiliaires indispensables

Les tableaux 21 et 22 indiquent les sommes nécessaires à l'achat d'équipements qui ne sont pas directement utilisés pour la production mais qui sont néanmoins indispensables au fonctionnement de la filature.

Tableau 21. Équipements auxiliaires importants (instruments de laboratoire)

Description	*Prix unitaire (francs suisses)*	*Prix total*	*Prix total (milliers de dollars)*
Équipement de laboratoire:			
– Uster / Zweigle			
– Testeur de régularité Uster UT-5			
– Uster Tensorapid			
– Uster Autosorter			
– Fibrographe Uster			
– Autres	545 000	545 000	478

Description	*Prix unitaire (francs suisses)*	*Prix total*	*Prix total (milliers de dollars)*
Récipients de manipulation:			
Inclus dans les équipements cités ci-dessus			
Pont-bascule			30
Total des équipements auxiliaires importants			**508**

Tableau 22. Équipements auxiliaires importants (bureaux et transports)

Description	*Prix unitaire (dollars)*	*Nombre d'unités*	*Prix total (milliers de dollars)*
Mobilier et équipements de bureaux, ordinateurs et logiciels, articles divers, etc.	40 000	1	40
Véhicules	15 000	7	105
Chariots élévateurs	25 000	2	50
Rayonnages et palettes	10 000	1	10
Total			**205**

Dépenses préliminaires et préopératoires

Le tableau 23 indique les investissements nécessaires en dépenses préliminaires.

Tableau 23. Dépenses préliminaires

Description	*Prix total (milliers de dollars)*
Coûts de mise en route	350
Assurances couvrant la période des travaux	100
Intérêts pendant la période de construction	471
Autres actifs	205
Total	**1 126**

Fond de contingences

Le tableau 24 indique les sommes nécessaires à mobiliser en cas d'imprévus et d'événements exceptionnels.

Tableau 24. Provisions

Description	*Coût total (milliers de dollars)*
Terrain*	
Bâtiments et infrastructure	0
Usine et machines:	6 663
– Machines importées	10 697
– Machines non importées	0
Dépenses préliminaires et préopératoires	1 126
Total	**18 486**
Provisions sur les biens locaux à 10 % (bâtiments et infrastructure)	666
Provisions sur les biens importés et les dépenses préopératoires à 10 %	1 067
Provisions pour les variations des taux de change	0
Total (hors fond de roulement)	**20 219**

* Supposés neutres pour tous les onze pays de l'Afrique subsaharienne et fournis par les gouvernements respectifs.

Fond de roulement nécessaire

Les tableaux 25 à 27 récapitulent les fonds de roulement nécessaires pendant la première, deuxième et troisième année de mise en œuvre du projet.

Tableau 25. Fond de roulement nécessaire, première année

Types	*Nombre de jours de stock*	*Première année (milliers de dollars)*			
		Montant	*Pourcentage*	*Financement bancaire*	*Marge*
Liquide	30	34	100	34	0
À recevoir - exportations	30	645	100	645	0
Matière première (coton fibre)	120	1 292	80	1 034	258
Produits finis (fil de coton)	30	645	80	516	129
Travail en cours	15	161	80	129	32
Autres matériels de fonctionnement	30	15	80	12	3

Types	*Nombre de jours de stock*	*Première année (milliers de dollars)*			
		Montant	*Pourcentage*	*Financement bancaire*	*Marge*
Dettes à court terme					
Comptes fournisseurs (coton fibre)	30	323	100	323	0
Comptes fournisseurs (autres articles)	30	142	100	142	0
Total		**2 327**		**1 905**	**422**

Intérêts sur le fond de roulement: 10 %

Tableau 26. Fond de roulement nécessaire, deuxième année

Types	*Nombre de jours de stock*	*Deuxième année (milliers de dollars)*			
		Montant	*Pourcentage*	*Financement bancaire*	*Marge*
Liquide	30	42	100	42	0
Effets à recevoir-exportations	30	731	100	731	0
Matière première (coton fibre)	120	1 464	80	1 171	293
Produits finis (fil de coton)	30	512	80	410	102
Travail en cours	15	183	80	146	37
Autres matériels de fonctionnement	30	16	80	13	3
Dettes à court terme					
Comptes fournisseurs (coton fibre)	30	366	100	366	0
Comptes fournisseurs (autres articles)	30	180	100	180	0
Total		**2 402**		**1 967**	**435**

Intérêts sur le fond de roulement: 10 %

Tableau 27. Fond de roulement nécessaire, troisième année

Types	*Nombre de jours de stock*	*Troisième année (milliers de dollars)*			
		Montant	*Pourcentage*	*Financement bancaire*	*Marge*
Liquide	30	55	100	55	0
Effets à recevoir-exportations	30	834	100	834	0
Matière première (coton fibre)	120	1 670	80	1 336	334
Produits finis (fil de coton)	30	417	80	334	83
Travail en cours	15	209	80	167	42

Types	*Nombre de jours de stock*	*Troisième année (milliers de dollars)*			
		Montant	*Pourcentage*	*Financement bancaire*	*Marge*
Autres matériels de fonctionnement	30	19	80	15	4
Dettes à court terme					
Comptes fournisseurs (coton fibre)	30	418	100	418	0
Comptes fournisseurs (autres articles)	30	229	100	229	0
Total		**2 557**		**2 094**	**463**

Intérêts sur le fond de roulement: 10 %

Dépenses d'exploitation

Coûts des matières premières

Tableau 28. Rendement de l'usine, troisième année d'exploitation

Titrages (Ne)	*Production annuelle des continus à filer 97 % d'utilisation (kg)*	*Fibres utilisées (mix)*	*Fibres dans le fil (kg/a)*	*Utilisation matière première (%)*	*Matière première nécessaire (kg/a)*	*Prix par kg (US$)*	*Coût annuel (milliers de dollars)*
30/1 peigné	3 941 390	100 % du coton local	3 941 390	72	5 474 152	1,03	5 638

Coûts du matériel d'emballage

Le tableau 29 indique les coûts du matériel d'emballage calculés sur la base de 5 cents par kilogramme pendant les trois premières années d'exploitation de l'usine.

Tableau 29. Coûts du matériel d'emballage

Année	*Kg exportés*	*Coûts du matériel d'emballage (5 cents/kg)*
Année 1	3 047 466	152 374
Année 2	3 453 795	172 690
Année 3	3 941 390	197 069

Coûts de l'énergie

Le tableau 30 indique les coûts d'énergie calculés sur la base de 14 cents par kilowatt/heure pour les trois premières années d'exploitation de l'usine.

Tableau 30. Coûts de l'énergie

Première année à 75% de rendement	
Consommation annuelle d'énergie électrique (kWh)	6 856 799
Dépenses annuelles d'énergie (0,14 dollars/kWh)	959 952
Deuxième année à 85 % de rendement	
Consommation annuelle d'énergie électrique (kWh)	10 361 385
Dépenses annuelles d'énergie (0,14 dollars/kWh)	1 450 594
Troisième année à 97 % de rendement	
Consommation annuelle d'énergie électrique (kWh)	14 336 805
Dépenses annuelles d'énergie (0,14 dollars/kWh)	2 007 153

Quantités et coûts de l'eau

Le tableau 31 indique les quantités et le prix de l'eau nécessaires à la production du fil de coton.

Tableau 31. Quantités et coûts de l'eau

Description	*Quantité (m^3/jour)*	*Coûts (US$/jour)*	*Coûts (milliers de dollars/an)*
Eau pour la climatisation	144 m^3/jour	144	50 400
Eau pour la consommation du personnel	25 litres/jour, par personne	4,75	1 663
Total	**148,75**	**148,75**	**52 063**

Coût de l'eau par mètre cube = US$ 1

Coûts de la main-d'œuvre non qualifiée

Dans le tableau 32 sont détaillés les coûts du personnel non qualifié par catégorie et par équipe.

Tableau 32. Coûts de la main-d'œuvre non qualifiée

Départements et catégories	*Départements et catégories*			*Total*
	Première	*Deuxième*	*Troisième*	
Ouverture et battage	2	1	1	4
Cardes	2	1	1	4
Préparation (banc d'étirage, peignage, etc.)	4	4	4	12
Bancs d'étirage (chargeurs, transporteurs de bobines, auxiliaires, etc.)	3	3	3	9
Total	**11**	**9**	**9**	**29**
Chargeurs de bancs à anneaux et transporteurs de bobines	10	10	10	30
Total	**10**	**10**	**10**	**30**
Chargeurs de bobineuses automatiques	8	8	8	24
Emballeurs et surveillants	5	4	3	12
Total	**13**	**12**	**11**	**36**
Département d'entretien de la préparation à l'emballage	12	9	6	27
Département d'ingénierie et divers	8	6	5	19
Sous-total	**19**	**15**	**11**	**46**
Total				**141**
Nombre total d'ouvriers non qualifiés				141
Salaire mensuel moyen par personne (US$)				105
Salaire mensuel total (US$)				14 805
Masse salariale annuelle (US$)				**177 660**

Coûts du personnel qualifié

Dans le tableau 33 sont détaillés les coûts du personnel qualifié par catégorie et par équipe.

Tableau 33. Coûts du personnel qualifié

Départements et catégories	*Départements et catégories*				*Total*
	Général	*Première*	*Deuxième*	*Troisième*	
Production	2	2	2	2	8
Contrôle de qualité	2	3	2	2	9
Ingénierie	2	3	3	2	10
Informatique	2	1	1	1	5
Département des ressources humaines	1	1	1	1	4
Magasiniers	1	1	1	1	4
Total	**10**	**11**	**10**	**9**	**40**
Nombre total de personnes				40	
Salaire mensuel moyen par personne (US$)				187	
Salaire mensuel total (US$)				4 480	
Masse salariale annuelle (US$)				**89 760**	

Coûts du personnel administratif

Dans le tableau 34 sont détaillés les coûts du personnel administratif par catégorie et par équipe.

Tableau 34. Coûts du personnel administratif

Description	*Nombre de personnes*
Directeur général (expatrié)	1
Directeurs financiers et marketing (expatrié)	2
Directeurs de production/entretien (expatrié)	4
Directeur de recherche et développement (expatrié)	1
Directeur du personnel et de l'administration	1
Total	**9**
Salaire mensuel moyen par personne (US$)	**2 816**
Salaire mensuel total (US$)	**25 344**
Masse salariale annuelle (US$)	**304 128**

Récapitulation des salaires

Le tableau 35 récapitule les coûts de la main-d'œuvre de la filature pour les cinq premières années d'exploitation.

Tableau 35. Récapitulation des salaires

Description	*Première année*	*Deuxième année*	*Troisième année*	*Quatrième année*	*Cinquième année*
Salaires annuels de main-d'œuvre	177 660	177 660	177 660	177 660	177 660
Salaires annuels du personnel qualifié	89 760	89 760	89 760	89 760	89 760
Salaires annuels du personnel administratif	304 128	304 128	304 128	304 128	304 128
Sous-total	**571 548**	**571 548**	**571 548**	**571 548**	**571 548**
Personnel nécessaire	**70%**	**80%**	**100%**	**100%**	**100%**
Total	**400 084**	**457 238**	**571 548**	**571 548**	**571 548**

Frais généraux

Le tableau 36 récapitule les frais généraux liés à l'exploitation de l'usine pendant les trois premières années d'exploitation.

Tableau 36. Frais généraux

Description	*Coût (dollars É.-U.)*
Coût de réparation et d'entretien (filature à anneaux)	
Première année d'exploitation à 75 % d'utilisation (coût annuel)	134 196
Deuxième année d'exploitation à 85 % d'utilisation (coût annuel)	201 295
Troisième année d'exploitation à 97 % d'utilisation (coût annuel)	268 393
Coût de réparation et d'entretien (infrastructure - bâtiments et infrastructure générales)	
Coût de réparation et d'entretien des infrastructures	0,6 % des dépenses
Coûts annuels, troisième année et années suivantes	43 978

Ventes de fil: chiffre d'affaires

Le tableau 37 récapitule les chiffres d'affaires anticipés par la vente du fil pendant les trois premières années d'exploitation.

Tableau 37. Chiffre d'affaires

Première année (60 % de l'utilisation de l'usine)	
Description	*Réalisation (milliers de dollars/an)*
Exportations de fil 3 047 466 kg à 2,47 dollars/kg (coût assurance et fret)	7 527
Total	**7 527**
Deuxième année (80 % de l'utilisation de l'usine)	
Description	*Réalisation (milliers de dollars/an)*
Exportations de fil 3 453 795 kg à 2,47 dollars/kg (coût assurance et fret)	8 531
Total	**8 531**
Troisième année et années suivantes (97 % de l'utilisation de l'usine)	
Description	*Réalisation (milliers de dollars/an)*
Exportations de fil 3 941 390 kg à 2,47 dollars/kg (CIF)	9 735
Total	**9 735**

XXIII. DÉTAILS DES COÛTS DE PRODUCTION

Le tableau 38 résume les coûts de production de fil pour les onze pays en se focalisant sur les points suivants:

a) Les coûts de production, par kilogramme de fil de coton;

b) L'impact relatif des différents facteurs de coûts, sur le coût de revient;

c) Les différences existant entre les divers pays.

Les pays ont été évalués à partir d'un barême dont la moyenne est fixée à 100. Les données indiquées dans le tableau 38 permettent de tirer les conclusions suivantes:

a) Les coûts de production dans les onze pays présentent des différences significatives. Le Cameroun et la Côte d'Ivoire affichent, par exemple, des valeurs de 89 et 96, ce qui signifie que les coûts de production sont respectivement de 11 % et 4 % inférieurs à la moyenne générale (scénario de base). Le Tchad, avec un index de 122, a des coûts de production supérieurs de 22 %.

b) La plupart des six pays de référence affichent des valeurs inférieures à la moyenne (voir tableau 39).

Tableau 38. Coûts de revient dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne

Facteurs	*Master*		*Bénin*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	35,66 (50,55)**	0,8900	36,69 (51,16)**
Personnel	0,1451	5,81	0,1257	5,18
Électricité	0,5092	20,40	0,5093	20,99
Eau	0,0128	0,51	0,0128	0,53
Assurances	0,0205	0,82	0,0199	0,82
Pièces de rechange	0,0681	2,73	0,0681	2,81
Entretien bâtiments et équipement	0,0112	0,45	0,0102	0,42
Matériel divers	0,0558	2,24	0,0558	2,30
Total des coûts variables	**1,7126**	**68,62**	**1,6917**	**69,74**
Frais généraux	0,0478	1,92	0,0494	1,67
Total des coûts opérationnels	**1,7604**	**70,54**	**1,7394**	**71,70**
Coûts fixes				
Amortissement	0,392	15,79	0,3887	16,02
Intérêts (court terme et long terme)	0,3410	13,66	0,2978	12,28
Total des coûts de production	**2,4956**	**100**	**2,4259**	**100**
Index (master=100)	**100**		**97**	
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,0000	0,00
Marges avant impôts	**-0,1056**	**-4,41**	**-0,0371**	**-1,55**
Prix net	**2,3900**		**2,3888**	
Frais CIF	0,0800		0,0812	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

*Pertes comprises.

**Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Facteurs	*Burkina Faso*		*Cameroun*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	34,26 (46,83)**	0,8900	36,99 (53,34)**
Personnel	0,1741	6,70	0,2713	11,28
Électricité	0,6184	23,80	0,2910	12,10
Eau	0,0128	0,49	0,0128	0,53
Assurances	0,0212	0,82	0,0205	0,85
Pièces de rechange	0,0681	2,62	0,0681	2,83
Entretien bâtiments et équipement	0,0122	0,47	0,0112	0,46
Matériel divers	0,0558	2,15	0,0558	2,32
Total des coûts variables	**1,8526**	**71,31**	**1,6207**	**67,36**
Frais généraux	0,0494	1,84	0,0478	1,99
Total des coûts opérationnels	**1,9002**	**73,15**	**1,6685**	**69,35**
Coûts fixes				
Amortissement	0,3999	15,39	0,3942	16,39
Intérêts (court terme et long terme)	0,2979	11,47	0,3432	14,26
Total des coûts de production	**2,5980**	**100**	**2,4059**	**100**
Index (master=100)	**104**		**96**	
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,0000	0,00
Marges avant impôts	**-0,2092**	**-8,76**	**-0,0170**	**-0,71**
Prix net	**2,3888**		**2,3888**	
Frais CIF	0,0812		0,0812	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

*Pertes comprises.

**Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Facteurs	*Tchad*		*Côte d'Ivoire*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	29,14 (38,28)**	0,8900	40,20 (57,37)**
Personnel	0,1257	4,12	0,1548	6,99
Électricité	1,0913	35,73	0,2910	13,14
Eau	0,0128	0,42	0,0128	0,58
Assurances	0,0212	0,69	0,0203	0,91
Pièces de rechange	0,0681	2,23	0,0681	3,08
Entretien bâtiments et équipement	0,0122	0,40	0,0108	0,49
Matériel divers	0,0558	1,83	0,0558	2,52
Total des coûts variables	**2,2770**	**74,55**	**1,5035**	**67,91**
Frais généraux	0,0478	1,56	0,0478	2,16
Total des coûts opérationnels	2,3247	76,11	1,5513	70,07
Coûts fixes				
Amortissement	0,3998	13,09	0,3920	17,70
Intérêts (court terme et long terme)	0,3299	10,80	0,2707	12,23
Total des coûts de production	**3,0544**	**100**	**2,2140**	**100**
Index (master=100)	**122**		**89**	
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,0000	0,00
Marges avant impôts	**-0,6656**	**-27,86**	**0,1748**	**7,32**
Prix net	**2,3888**		**2,3888**	
Frais CIF	0,0812		0,0812	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

*Pertes comprises.

**Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Facteurs	*Mali*		*Nigéria*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	36,99 (51,85)**	0,8900	32,56 (49,96)**
Personnel	0,1386	5,76	0,1677	6,14
Électricité	0,4729	19,65	0,5093	18,63
Eau	0,0128	0,53	0,0128	0,47
Assurances	0,0200	0,83	0,0199	0,73
Pièces de rechange	0,0681	2,83	0,0681	2,49
Entretien bâtiments et équipement	0,0104	0,43	0,0102	0,37
Matériel divers	0,0558	2,32	0,0558	2,04
Total des coûts variables	**1,6685**	**69,35**	**1,7337**	**63,43**
Frais généraux	0,0478	1,99	0,0478	1,75
Total des coûts opérationnels	**1,7163**	**71,33**	**1,7814**	**65,18**
Coûts fixes				
Amortissement	0,3898	16,20	0,3887	14,22
Intérêts (court terme et long terme)	0,2999	12,46	0,5630	20,60
Total des coûts de production	**2,4060**	**100**	**2,7331**	**100**
Index (master=100)		**96**		**110**
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,4940	20,00
Marges avant impôts	**-0,0171**	**-0,71**	**0,1497**	**6,27**
Prix net	**2,3888**		**2,3888**	
Frais CIF	0,0812		0,0812	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

* Pertes comprises.

** Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Facteurs	*Sénégal*		*Ouganda*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	33,85 (46,13)**	0,8900	35,22 (53,89)**
Personnel	0,1321	5,03	0,1419	5,62
Électricité	0,6911	26,28	0,4001	15,84
Eau	0,0128	0,49	0,0128	0,51
Assurances	0,0205	0,78	0,0218	0,86
Pièces de rechange	0,0681	2,59	0,0681	2,70
Entretien bâtiments et équipement	0,0112	0,42	0,0132	0,52
Matériel divers	0,0558	2,12	0,0558	2,21
Total des coûts variables	**1,8817**	**71,56**	**1,6037**	**63,47**
Frais généraux	0,0478	1,82	0,0477	1,89
Total des coûts opérationnels	**1,9294**	**73,38**	**1,6514**	**65,36**
Coûts fixes				
Amortissement	0,3942	14,99	0,4053	16,04
Intérêts (court terme et long terme)	0,3058	11,63	0,4700	18,60
Total des coûts de production	**2,6295**	**100**	**2,5297**	**100**
Index (master=100)		**105**		**101**
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,0000	0,00
Marges avant impôts	**-0,2406**	**-10,07**	**-0,1429**	**-5,99**
Prix net	**2,3888**		**2,3838**	
Frais CIF	0,0812		0,0862	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

*Pertes comprises.

**Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Facteurs	*République-Unie de Tanzanie*		*Zambie*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	38,55 (58,51)**	0,8900	38,67 (63,90)**
Personnel	0,1257	5,44	0,1419	6,16
Électricité	0,2910	12,61	0,1455	6,32
Eau	0,0128	0,56	0,0128	0,56
Assurances	0,0199	0,86	0,0205	0,89
Pièces de rechange	0,0681	2,95	0,0681	2,96
Entretien bâtiments et équipement	0,0102	0,44	0,0112	0,48
Matériel divers	0,0558	2,42	0,0558	2,42
Total des coûts variables	**1,4734**	**63,82**	**1,3458**	**58,47**
Frais généraux	0,0477	2,07	0,0470	2,04
Total des coûts opérationnels	**1,5211**	**65,89**	**1,3927**	**60,51**
Coûts fixes				
Amortissement	0,3887	16,84	0,3942	17,13
Intérêts (court terme et long terme)	0,3987	17,27	0,5148	22,36
Total des coûts de production	**2,3084**	**100**	**2,3017**	**100**
Index (master=100)	**92**		**92**	
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,0000	0,00
Marges avant impôts	**0,0754**	**3,16**	**0,0471**	**2,01**
Prix net	**2,3888**		**2,3488**	
Frais CIF	0,0812		0,1212	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

* Pertes comprises.

** Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Tableau 39. Coûts de production dans les six pays de référence

Facteurs	*Bangladesh*		*Chine*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	43,49 (63,83)**	0,8900	44,22 (59,73)**
Personnel	0,0522	2,55	0,1116	5,55
Électricité	0,2546	12,44	0,2910	14,46
Eau	0,0013	0,06	0,0023	0,11
Assurances	0,0176	0,86	0,0170	0,85
Pièces de rechange	0,0662	3,24	0,0662	3,29
Entretien bâtiments et équipement	0,0081	0,40	0,0073	0,36
Matériel divers	0,0556	2,72	0,0556	2,76
Total des coûts variables	**1,3456**	**65,75**	**1,4410**	**71,60**
Frais généraux	0,0487	2,38	0,0490	2,43
Total des coûts opérationnels	**1,3943**	**68,13**	**1,4900**	**74,04**
Coûts fixes				
Amortissement	0,3543	17,31	0,3497	17,38
Intérêts (court terme et long terme)	0,2978	14,55	0,1728	8,58
Total des coûts de production	**2,0464**	**100**	**2,0124**	**100**
Index (master=100)		**82**		**81**
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0741	3,00	0,2717	11,00
Marges avant impôts	**0,4632**	**19,02**	**0,7073**	**28,89**
Prix net	**2,4355**		**2,4480**	
Frais CIF	0,0345		0,0220	
Prix de vente (CIF)	2,4700		2,4700	

Source: recherche Gherzi.

* Pertes comprises.

** Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Facteurs	*Égypte*		*Inde*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	41,99 (66,43)**	0,8900	42,14 (57,47)**
Personnel	0,1030	4,86	0,0939	4,45
Électricité	0,1455	6,86	0,3638	17,22
Eau	0,0004	0,02	0,0055	0,26
Assurances	0,0191	0,90	0,0172	0,82
Pièces de rechange	0,0681	3,21	0,0662	3,13
Entretien bâtiments et équipement	0,0091	0,43	0,0076	0,36
Matériel divers	0,0558	2,63	0,0556	2,63
Total des coûts variables	**1,2910**	**60,91**	**1,4998**	**71,01**
Frais généraux	0,0488	2,30	0,0489	2,31
Total des coûts opérationnels	**1,3398**	**63,21**	**1,5486**	**73,32**
Coûts fixes				
Amortissement	0,3827	18,05	0,3516	16,65
Intérêts (court terme et long terme)	0,3971	18,74	0,2118	10,03
Total des coûts de production	**2,1196**	**100**	**2,1120**	**100**
Index (master=100)		**85**		**85**
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,0988	4,00
Marges avant impôts	**0,3224**	**13,20**	**0,4298**	**17,59**
Prix net	**2,4420**		**2,4430**	
Frais CIF	0,0280		0,0270	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

*Pertes comprises.

**Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

Facteurs	*Pakistan*		*Turquie*	
	Valeur (US$/kg)	*Pourcentage du coût total de production*	*Valeur (US$/kg)*	*Pourcentage du coût total de production*
Coûts variables				
Matières premières*	0,8900	44,24 (64,89)**	0,8900	35,12 (46,34)**
Personnel	0,0655	3,31	0,4926	19,44
Électricité	0,2183	10,85	0,3274	12,92
Eau	0,0004	0,02	0,0130	0,51
Assurances	0,0181	0,90	0,0181	0,72
Pièces de rechange	0,0662	3,29	0,0662	2,61
Entretien bâtiments et équipement	0,0081	0,40	0,0089	0,35
Matériel divers	0,0556	2,77	0,0556	2,20
Total des coûts variables	**1,3232**	**65,78**	**1,8718**	**73,87**
Frais généraux	0,0482	2,40	0,0489	1,93
Total des coûts opérationnels	**1,3715**	**68,15**	**1,9206**	**75,80**
Coûts fixes				
Amortissement	0,3682	18,30	0,3589	14,16
Intérêts (court terme et long terme)	0,2720	18,52	0,2544	10,04
Total des coûts de production	**2,0117**	**100**	**2,5339**	**100**
Index (master=100)		81		102
Aides à l'exportation sur CIF (si applicable)	0,0000	0,00	0,0000	0,00
Marges avant impôts	**0,4003**	**16,60**	**-0,0909**	**-3,72**
Prix net	**2,4120**		**2,4430**	
Frais CIF	0,0580		0,0270	
Prix de vente (CIF)	**2,4700**		**2,4700**	

Source: recherche Gherzi.

* Pertes comprises.

** Prix de la matière première en pourcentage du coût variable total.

XXIV. ÉTUDE DE SENSIBILITÉ

Quatre scénarios différents ont été analysés afin d'évaluer l'attractivité de ce projet pour des investisseurs potentiels (voir les résultats dans le tableau 40).

Scénario A

Dans le scénario A, les machines et les équipements sont à l'état de l'art et les mesures gouvernementales actuelles sont en vigueur. L'étude de faisabilité générale (master) est basée sur ce scénario.

Scénario A+

Dans le scénario A+, les deux hypothèses suivantes ont été retenues:

a) Investissement dans des machines et des équipements à l'état de l'art;

b) Existence de mesures d'incitations similaires à celles observées dans d'autres pays producteurs de coton: prêts à long terme avec des taux de 7 à 8 %, mécanismes d'aides au financement des exportations avec des taux d'intérêts dégressifs de 12 %, 8 % et 6 % sur dix ans.

Scénario B

Dans le scénario B, le coût d'acquisition du matériel est optimisé en utilisant des machines et équipements en provenance d'Asie par exemple. Le scénario B implique donc la combinaison d'équipements et de machines partiellement et totalement automatisés et se base sur l'utilisation des mesures gouvernementales existantes.

Scénario B+

Le scénario B+ est calculé en associant une optimisation du coût d'investissement des machines et des équipements avec la mise en œuvre de mesures d'incitations

à l'exportation financées par des insitutions financières de développement. Les deux hypothèses clefs sont les suivantes:

a) Coût d'acquisition optimisé des machines et équipements;

b) Existence de mesures d'incitations similaires à celles observées dans d'autres pays producteurs de coton: prêts à long terme avec des taux de 7 à 8 %, et programme d'aides à l'exportation avec des taux d'intérêts dégressifs de 12 %, 8 % et 6 % sur dix ans.

Tableau 40. Résumé des hypothèses retenues pour les quatre scénarios

Description	*Option A*	*Option A+*	*Option B*	*Option B+*
Technologie	Équipement à l'état de l'art 12 millions de dollars	Équipement à l'état de l'art 12 millions de dollars	Optimisé 9 millions de dollars	Optimisé 9 millions de dollars
Aides à l'exportation	Non disponible, excepté au Nigéria (20 %)	Taux décroissant, excepté au Nigéria (20 %)	Non disponible, excepté au Nigéria (20 %)	Taux décroissant, excepté au Nigéria (20 %)

La possibilité d'obtenir des prêts à taux préférentiels n'apparaît pas dans le tableau 39 parce que cette option n'a aucun impact sur le niveau d'IRR (taux de rendement interne).

La mise en place de mesures d'incitations financières favorisera les investissements dans l'industrie textile de transformation des pays de l'Afrique subsaharienne. Ces mesures ont surtout pour objectif de compenser partiellement les faiblesses des infrastructures existantes dans cette région du monde afin de soutenir la renaissance d'une industrie fortement capitalistique.

L'étude des facteurs clefs de succès des six pays de référence confirme l'importance de ces politiques de soutien dédiées à l'industrie textile.

De plus, deux paramètres sont particulièrement importants dans le coût de revient d'une filature cotonnière: le prix de la matière première et le coût de l'énergie électrique. L'impact d'une baisse combinée de 5% du prix d'achat du coton et de 10 % de l'électricité a été calculé dans l'analyse de sensibilité du modèle (scénario de base). Les résulats sont détaillés dans le tableau ci-après.

Tableau 41. Résumé des hypothèses en fonction des facteurs de coûts

Description	*Option A (énergie)*	*Option A (matières premières)*	*Option B (énergie)*	*Option B (matières premières)*
Technologie	Équipement à l'état de l'art 12 millions de dollars	Équipement à l'état de l'art 12 millions de dollars	Optimisé 9 millions de dollars	Optimisé 9 millions de dollars
Facteurs de coûts	-10 % sur le coût de l'énergie	-5 % sur le coût de la matière première	-10 % sur le coût de l'énergie	-5 % sur le coût de la matière première

A. Informations concernant l'étude de sensibilité

Le tableau 42 détaille les résultats des taux de rendement internes des onze pays africains étudiés et ses six pays de référence. Ces résultats montrent clairement l'impact favorable des baisses de prix des matières premières et de l'énergie associées à des mesures de soutien à l'exportation.

Tableau 42. Taux de rendement internes (IRR) dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne et les six pays de référence (en pourcentage)

Pays	*Option A*	*Option A+*	*Option A (énergie)*	*Option A (matières premières)*	*Option B*	*Option B+*	*Option B (énergie)*	*Option B (matières premières)*
Bénin	-2,7	3,4	-1,4	-1,1	0,6	7,2	2,0	2,3
Burkina Faso	-6,9	-0,9	-5,3	-5,3	-4,0	2,4	-2,3	-2,3
Cameroun	-1,1	4,3	0,4	0,5	2,2	8,3	2,9	3,8
Côte d'Ivoire	1,8	7,4	2,5	3,3	5,3	11,3	6,0	6,8
Mali	-2,1	3,85	-0,9	-0,5	1,2	7,7	2,4	2,9
Nigéria	8,2	-	9,3	9,6	12,3	-	13,4	13,8
Ouganda	-0,9	4,4	-0,1	0,5	2,1	7,8	3,0	3,6
République-Unie de Tanzanie	2,5	8,2	3,2	4,0	6,1	12,3	6,8	7,7
Sénégal	-7,8	-1,5	-5,9	-6,1	-4,8	1,9	-2,9	-3,0
Tchad	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0
Zambie	4,3	9,7	4,6	5,7	7,8	13,7	8,2	9,3

Pays	*Option A*	*Option A+*	*Option A (énergie)*	*Option A (matières premières)*	*Option B*	*Option B+*	*Option B (énergie)*	*Option B (matières premières)*
Scénario de base (master)	-3,3	2,6	-2,0	-1,7	-0,1	6,2	1,2	1,5
Bangladesh	10,5	-			15,0	-		
Chine	13,9				18,9			
Égypte	8,2				12,3			
Inde	7,8				12,2			
Pakistan	8,1				12,3			
Turquie	-5,5				-2,3			

Note: le taux d'intérêt interne a été retenu pour évaluer la faisabilité financière sur une période de dix ans.

Les résultats du Burkina Faso, du Sénégal et du Tchad sont largement défavorables, alors que ceux du Nigéria et de la Zambie obtiennent les meilleurs résultats de l'échantillon.

Le taux de rendement interne du Burkina Faso est négatif dans tous les scénarios sauf dans un. Les coûts élevés de l'électricité (17 cents/kWh), de la main-d'œuvre (150 dollars/mois) et de la construction (350 dollars/m²) expliquent ces résultats. Un résultat positif, mais difficilement réalisable, n'est atteint que dans le scénario B+ (combinaison d'aides à l'exportation avec des équipements optimisés).

La Côte d'Ivoire, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie atteignent des taux supérieurs à 10 % dans au moins un des scénarios. La création de filatures dans ces pays s'avèrerait donc rentable sous certaines conditions. Cependant, on ne peut atteindre ce résultat que dans le scénario B+ (optimisation de l'acquisition des machines et des équipements impactant fortement le montant total de l'investissement nécessaire).

L'adoption d'un programme équivalant à celui mis en place au Nigéria aurait un impact positif sur la rentabilité du projet. Il minimiserait le prix élevé de l'énergie (14 cents/kWh) et de la main-d'œuvre (140 dollars/mois). En Zambie, le faible coût de l'énergie (4 cents/kWh) et le coût modéré de la main-d'œuvre (100 dollars/mois) favorisent aussi des niveaux intéressants d'IRR.

En conclusion, parmi les onze pays étudiés, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie se révèlent être les pays les plus attractifs pour l'implantation de filatures cotonnières.

Récapitulatif des différents scénarios:

a) **Scénario A:** les taux de rendement internes sont très faibles dans tous les pays. Seul le Nigéria affiche un résultat proche de 10%. Le résultat de la Zambie (4,3%) s'explique par le faible coût de l'énergie.

b) **Scénario A+:** les incitations à l'exportation, avec des taux dégressifs, améliorent les taux de rendement internes de la plupart des pays. Le Nigéria est exclu de ce scénario puisqu'il bénéficie d'ores et déjà d'un programme de soutien.

c) **Scénario A (énergie) et scénario A (matières premières):** dans ces deux cas, des baisses de 10 % du prix de l'énergie et de 5 % de celui du coton amélioreraient de 1 % en moyenne les taux de rendement internes des onze pays concernés.

d) **Scénario B:** les investissements moins importants obtenus grâce à l'optimisation du coût d'achat des machines et des équipements amélioreraient les taux de rendement internes de tous les pays. Cependant, seul le Nigéria atteint un taux proche des pays de référence.

e) **Scénario B+:** ce scénario combine des équipements optimisés avec des incitations à l'exportation. Les taux de rendement internes n'atteignent des niveaux acceptables que dans les pays suivants:

Zambie (plus faible coût d'énergie)

Nigéria (mesures de soutien)

Côte d'Ivoire et République-Unie de Tanzanie (faibles coûts d'énergie)

f) **Scénario B (énergie) et scénario B (matières premières):** dans ces deux cas, des baisses de 10 % du prix de l'énergie et de 5 % du coton amélioreraient de 1 % en moyenne les taux de rendement internes des onze pays concernés.

B. L'énergie: un facteur d'augmentation des coûts

Dans cette étude, il est démontré que les deux principaux facteurs impactant fortement les coûts de revient sont le prix d'achat de la matière première et l'énergie électrique.

Parmi les onze pays de l'échantillon, quatre pays affichent des taux de rendement internes acceptables principalement en raison de leurs faibles coûts d'énergie. En Turquie et en Inde (deux des pays de référence), des tarifs préférentiels d'énergie sont concédés dans des régions faiblement développées afin de promouvoir les investissements.

Si les gouvernements des pays où l'énergie est chère en fixaient le prix à 6 cents/kWh, les taux de rendement internes des projets de filature seraient acceptables.

Une des clefs des futurs investissements consiste ainsi à garantir un accès à i) un coût d'électricité compétitif et ii) un coton bon marché.

La figure XV illustre l'importance de ces deux postes de coût de revient dans la filature cotonnière.

Figure XV. Coûts de production par kg de fil (Ne 30, peigné)

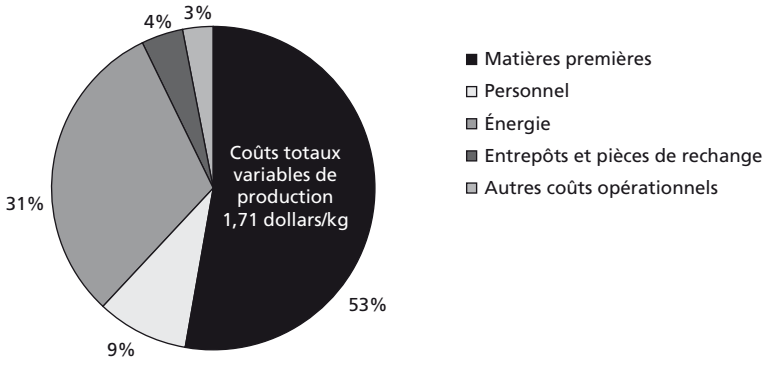

Source: analyse Gherzi.

XXV. MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

La mise en œuvre d'une stratégie de promotion des investissements doit s'appuyer sur l'analyse des points forts de chaque pays, de ses faiblesses, de ses opportunités et de ses menaces (SWOT) sachant que les mesures incitatives proposées par chaque gouvernement constitueront un élément décisif du processus décisionnel des futurs investisseurs.

Figure XVI. Les étapes de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des investissements

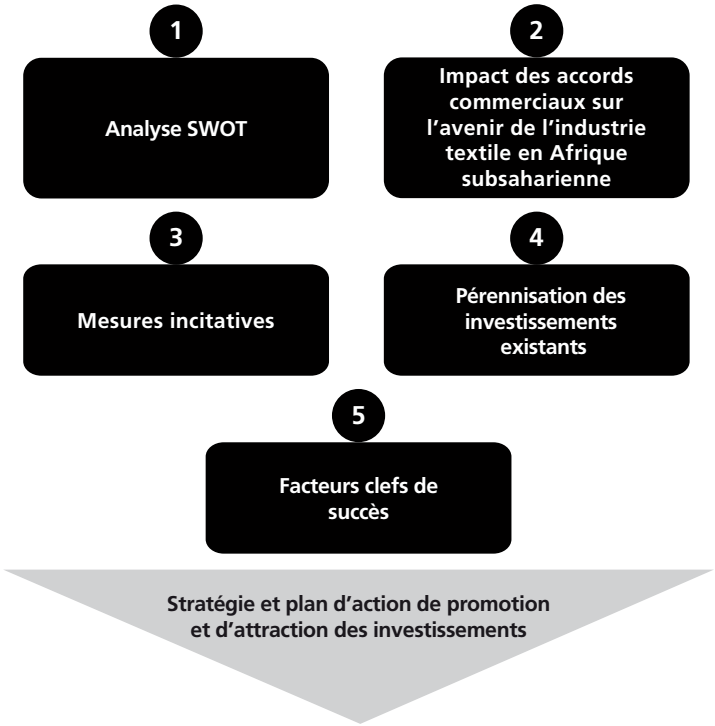

A. Analyse SWOT de l'industrie du textile et de l'habillement dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne

Le tableau 43 récapitule les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière textile-habillement dans les onze pays étudiés.

Tableau 43. Forces, faiblesses, opportunités et menaces existant dans l'industrie du textile et de l'habillement des onze pays de l'Afrique subsaharienne

Forces	*Faiblesses*	*Opportunités*	*Menaces*
• Matière première (coton) abondante	• Faiblesse des infrastructures et coût élevé de l'énergie	• Intégration verticale possible de la filature avec le tissage et l'ennoblissement	• Faiblesse des politiques de soutien et problème de gouvernance
• Accords commerciaux préférentiels avec l'Union européenne, la Chine, l'Inde, les États-Unis et les états membres des unions douanières de la région	• Accès au crédit difficile et à des taux élevés	• Demande locale et régionale attractive pour certains segments de marché	• Industrie textile en déclin, décourageant les investisseurs potentiels
• Coût de la main-d'œuvre compétitif	• Manque de mesures de soutien d'incitations suffisamment attrayantes		• Instabilité politique dans la région
	• Manque de main-d'œuvre qualifiée	• Marge de progression possible pour les rendements de production de coton et la qualité de la fibre	
	• Absence de stratégie et de vision pour le développement de la filière textile		

Plusieurs accords commerciaux jouent un rôle important dans les échanges de la zone:

a) **Accords de partenariat économique:** des accords de partenariat entre les pays membres de l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont remplacé l'Accord de Cotonou en janvier 2008. La plupart des États de l'Afrique subsaharienne n'ont cependant pas encore signé d'accord de partenariat économique en raison de craintes concernant l'importation à tarifs réduits de produits européens. Une fois cet accord signé, les produits textiles en provenance de ces États africains seront exportés sans droits de douane vers l'Union européenne. Les tarifs applicables à d'autres pays sont détaillés dans le tableau 45.

b) ***African Growth and Opportunity Act*** (AGOA): grâce à cet accord, les articles d'habillement confectionnés dans les pays de l'Afrique subsaharienne sont exportés sans droit de douane vers le marché des États-Unis d'Amérique. Une disposition particulière de cet accord donne la possibilité aux pays africains d'importer des tissus en provenance d'Asie ou d'autres pays tiers en dehors de l'Afrique. Toutefois, cette disposition est sensée expirer en 2012, date après laquelle les exportateurs d'habillement des pays AGOA devront s'approvisionner en fils et tissus en Afrique.

c) **Pays les moins avancés:** la Chine et l'Inde autorisent l'importation de produits textiles provenant des pays les moins avancés de l'Afrique subsaharienne. Ainsi, le fil de coton fabriqué en Ouganda, par exemple, peut être exporté sans droit de douane vers la Chine, le plus grand pays importateur mondial de fil.

B. Influence des accords commerciaux sur le profil des futurs investisseurs directs étrangers

Dans le passé, les accords commerciaux préférentiels ont eu un impact significatif sur les échanges du textile et de l'habillement. L'année 2005 a marqué un tournant pour la "planète textile". Le régime des quotas qui avait été mis en place depuis près de 40 ans a été démantelé. Ce système protégeait *in fine* l'industrie textile et de l'habillement des pays développés, en particulier ceux de l'Union européenne et des États-Unis d'Amérique.

Les taux appliqués sont détaillés dans le tableau 44 et illustrent l'étendue des avantages douaniers dont jouissent les pays de l'Afrique subsaharienne par

rapport à d'autres pays producteurs de textile. Le taux est nul en vertu de l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne et de l'*African Growth and Opportunity Act* avec les États-Unis d'Amérique.

Tableau 44. Droits de douane sur le fil, les tissus et l'habillement de coton conformément à l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne et de l'*African Growth and Opportunity Act* avec les États-Unis d'Amérique (en pourcentage)

Destination	*Accord de partenariat économique (Union européenne)*		African Growth and Opportunity Act *(États-Unis d'Amérique)*	
Origine	*Afrique subsaharienne*	*Autres*	*Afrique subsaharienne*	*Autres*
Fil de coton	0	4	0	5,8-9,9
Tissus en coton	0	4	0	7-9
Vêtements en coton	0	4	0	15,9

Source: analyse Gherzi, Commission du commerce international des États-Unis d'Amérique, Commission européenne.

C. Mesures d'incitations

Les mesures gouvernementales de promotion et de soutien ont joué un rôle déterminant pour le développement de l'industrie textile dans la plupart des pays producteurs de textile. Par exemple, dans les années 90, l'Ile Maurice a pu développer avec succès son industrie du textile et de l'habillement grâce notamment à un accès préférentiel à certains marchés. Plus récemment, les exportations de vêtements en provenance de l'Afrique australe et de l'Ouest ont profité de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA).

Cependant, les investissements directs étrangers en faveur de l'industrie de la filature en Afrique subsaharienne exigent la mise en place de conditions favorables ainsi que des mesures de soutien dédiées.

Comme indiqué précédemment dans ce document, les incitations principales pour attirer des investissements sont l'accès au crédit, les mesures fiscales et les aides de soutien à l'exportation.

La filature est une industrie fortement capitalistique. La création d'une petite usine exige en effet la mobilisation de ressources financières supérieures à 20 millions de dollars avec un retour sur investissement à long terme.

Les difficultés inhérentes au manque de crédit à taux attractifs dans la zone expliquent en partie le manque d'intérêt des investisseurs à consolider des activités existantes ou à se lancer dans de nouveaux projets. De son côté, l'Inde a reconnu l'importance de ces facteurs et a mis en place le programme TUFS en mettant à disposition des entrepreneurs de la filière textile des mécanismes de financement attractifs. Le Nigéria a également imaginé un programme plus ou moins similaire. Toutefois, celui-ci n'a pas encore été mis en œuvre dans les faits.

Des emprunts à long terme à 7 ou 8 % seraient une bonne base pour attirer les investissements. Les gouvernements devraient inciter leur banque centrale ou de développement à intervenir dans ce sens.

Des mesures particulières, comme l'importation sans droit de douane ni taxes de machines et de pièces de rechange, des exonérations d'impôts sur des périodes de cinq à dix ans, devraient être également proposées. Il faut noter que certaines d'entre elles existent d'ores et déjà dans certains des onze pays étudiés.

Les aides à l'exportation sont enfin indispensables pendant au moins les cinq à dix prochaines années pour compenser la faiblesse des infrastructures et former la main-d'œuvre non qualifiée. La plupart des pays disposent de certains mécanismes de soutien; deux exemples significatifs: le Nigéria et la SACU (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland,) avec la mise en place de certificats de remboursement de taxes.

D. Soutien aux investissements existants dans le secteur textile d'Afrique subsaharienne

Le déclin du secteur textile dans la région représente l'obstacle le plus important aux nouveaux investissements dans cette filière industrielle. La recherche de nouvelles sources étrangères d'investissements directs dans le secteur textile en général et dans celui de la filature en particulier ne devrait pas faire oublier aux gouvernements les investissements existants.

Des pays producteurs de coton comme le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie bénéficient d'investissements significatifs dans la filature dont certains ont été renouvelés depuis 2008. Toutefois, plusieurs facteurs

défavorables comme l'importation massive et souvent frauduleuse de produits textiles associées aux faiblesses des infrastructures locales handicapent lourdement les entreprises existantes.

Il est donc primordial de s'assurer que les entreprises qui opèrent encore aujourd'hui dans ces pays reçoivent toute l'attention nécessaire des autorités locales. Ces entreprises représentent un poids social non négligeable et transforme de la matière première locale. Il sera toujours plus aisé d'assurer leur pérennité que d'investir dans des projets "greenfield".

La palette de mesures pouvant aider à encourager les entreprises de la filière textile-habillement comprend notamment:

a) La réduction ou le contrôle de l'importation illégale de tissus, en particulier dans la zone de la CEDEAO;

b) La suppression de taxes sur le fil et les tissus importés en vue de donner les mêmes chances aux entreprises locales;

c) L'accès au crédit, à taux d'intérêts préférentiels, pour favoriser les investissements de modernisation.

Chaque filière industrielle a besoin d'exemples et d'histoires de réussite. C'est ainsi qu'elle pourra attirer de nouveaux investisseurs.

E. Les facteurs de succès déterminants pour attirer les investissements directs étrangers (IDE)

Les IDE sont essentiels pour le développement de la filière textile-habillement dans la région considérée, tout en sachant que les futurs investisseurs se focaliseront en priorité sur les facteurs détaillés dans le tableau 45. Ce sont les gouvernements des pays étudiés qui peuvent influencer certaines décisions d'investissements en créant les conditions propices à leur mise en œuvre.

Tableau 45. Facteurs de succès déterminants

Facteurs	*Capacité à…*	*Déterminés par …*	*Cote donnée à l'Afrique subsaharienne*	*Action requise*
Coûts de facteurs compétitifs	Produire avec des coûts avantageux pour les opérateurs	Coût de la main-d'œuvre Coût de l'énergie Coût de l'eau Coût du financement Coût du transport Niveau de productivité	XX X XX X X X	Amélioration progressive des infrastructures
Qualité	Produire selon les standards de qualité des marchés exports	Niveau de technologie Compétence de la main-d'œuvre et du personnel dirigeant	XX	Investissements machines et amélioration des compétences
Climat dans l'entreprise	Attirer des IDE pour stimuler la croissance	Rentabilité des entreprises Défis: démarrer une affaire Législation travailliste Incitations Taxes	X XX XX X XX	Package d'incitations
Stabilité politique	Donner confiance aux investisseurs	Vision stratégique à long terme	XX	Bonne gouvernance
Accès aux marchés	Obtenir des accès privi-légiés sur des marchés stratégiques	Réductions de taxes	XXX	Renouveler l'EPA (Accord de partenariat économique) avec l'Union européenne
Stabilité réglementaire — vision à long terme	Donner confiance aux investisseurs pour investir à long terme	Stabilité politique	X	Légiférer pour mettre en place des programmes de soutien sur une longue période (dix ans)
Infrastructure	Fournir un approvision-nement fiable en énergie, fuel et eau Fournir un réseau routier et un transport efficace et sûr des marchan-dises vers les ports	Politique d'investissements de l'État Programme de grands travaux	X	Amélioration des infrastruc-tures à long terme

Source: Gherzi.

Cote: XXXX — Excellent XXX — Bon XX — Moyen X — Faible

XXVI. DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE LA FILATURE

Les aspects suivants sont à retenir dans la définition de cette stratégie: politique et vision, package d'incitations, promotion des investissements et approche régionale.

A. Politique et vision

Le Ministère du commerce et de l'industrie de chaque pays devra établir un programme visant à encourager les investissements dans le secteur de la filature.

Ce programme devra mettre l'accent sur la nécessité de valoriser le coton produit localement en le transformant en fil. Les gouvernements doivent s'engager à mettre en place les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif.

Cet objectif pourrait être exprimé en pourcentage du coton à transformer en fil à moyen terme (trois à cinq ans) et à long terme (dix ans).

Cette stratégie devra impliquer l'ensemble des ayants droit de la filière textile aussi bien au niveau des pouvoirs publics que du secteur privé.

B. Mesures d'incitations

Chaque gouvernement devra mettre en place un package d'incitations à partir d'une analyse critique des dispositifs existants.

C. Promotion d'investissements

Le programme de promotion des investissements devra s'orienter aussi bien sur les entreprises existantes que sur de nouveaux projets "greenfield".

Les autorités compétentes devront préparer l'ensemble des documents de promotion nécessaires détaillant les mesures clefs prises par le Gouvernement. Le programme de promotion devra faire l'objet d'une campagne de communication ciblée afin d'attirer des investisseurs potentiels.

Cette campagne de communication pourra inclure, par exemple, des ateliers de travail, des forums, des conférences et des séminaires organisés à l'étranger. L'action des attachés commerciaux des ambassades pourrait également être un relais efficace.

D. Approche régionale

Une approche régionale de l'industrialisation de la filière coton en Afrique subsaharienne pourrait être imaginée en se focalisant sur les avantages et les opportunités spécifiques de chaque pays. Par exemple, en raison de l'expérience déjà acquise, le Nigéria se trouve dans une position relativement favorable pour attirer des investissements dans le secteur de la filature. Les filatures de ce pays peuvent utiliser le coton local pour fabriquer du fil de gros titrage jusqu'à Ne 24 et les cotons de la zone franc CFA pour des fils de titrage moyen, entre Ne 30 et Ne 40.

XXVII. CONCLUSIONS

Les États de l'Afrique subsaharienne disposent du potentiel pour valoriser leur coton local. Pour l'industrie textile et de l'habillement, il existe deux scénarios (voir figure XVII).

Figure XVII. Deux scénarios possibles pour la filière textile en Afrique subsaharienne

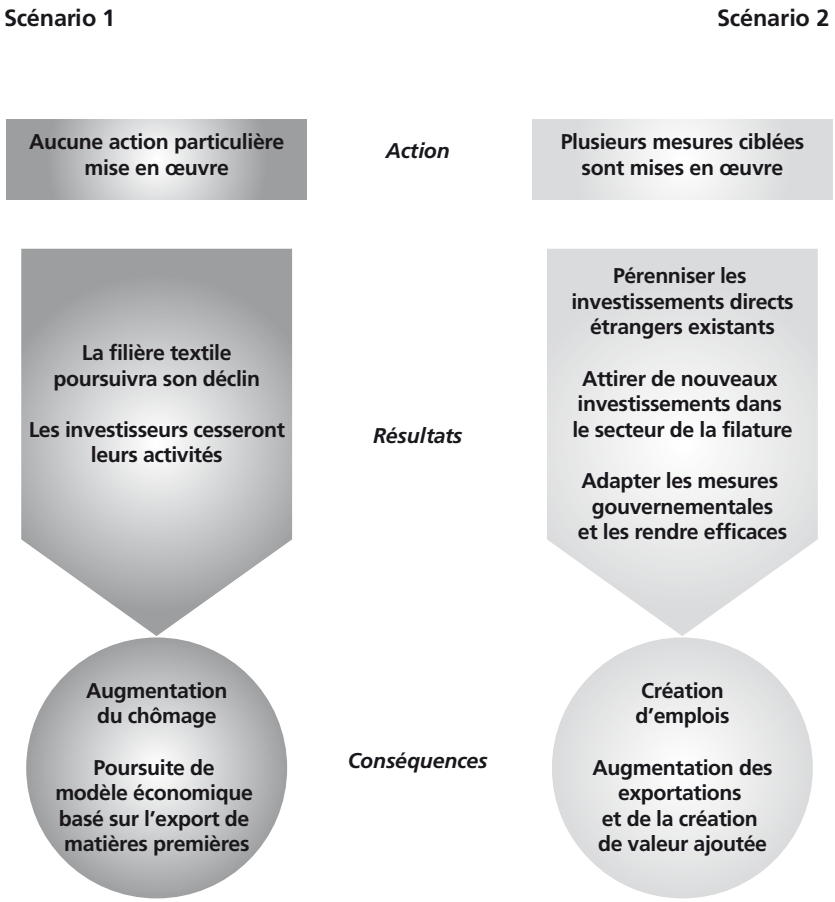

En résumé: ce projet était divisé en quatre phases illustrées dans la figure XVIII.

Figure XVIII. Les quatre phases du projet

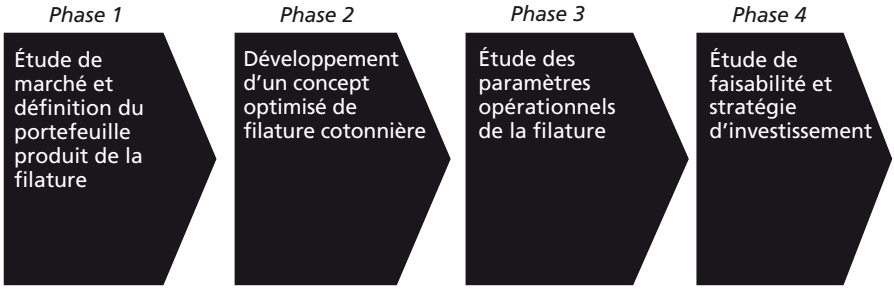

Les onze pays concernés par l'étude produisent environ 810 000 tonnes de coton. Quinze pour cent seulement de ce coton est transformé localement en fils; le reste est exporté. Devant la déliquescence progressive de la filière textile de la zone, ce taux de transformation — déjà faible — risque de diminuer encore plus dans les prochaines années.

Inverser cette tendance et consolider la chaîne de valeur de la filière textile de la filature à la confection de vêtements s'avère être un défi particulièrement difficile à relever. La filature représente la première étape de cette vision ambitieuse et malgré des difficultés réelles des opportunités existent.

Le projet de filature moderne détaillé dans ce document a démontré qu'il existe une forte demande internationale de fil de coton (les échanges de fils de coton sont estimés à 7 milliards de dollars) et plusieurs pays comme l'Inde et le Pakistan se positionnent comme les leaders de ce segment de marché.

Onze pays producteurs de coton de l'Afrique subsaharienne ont été étudiés avec l'objectif d'évaluer la faisabilité d'y implanter une unité moderne de filature cotonnière. Des données concernant les facteurs de coûts tels que l'énergie, les salaires, la construction des bâtiments et le financement ont été recueillies ainsi que des informations sur les mesures gouvernementales et les incitations accordées pour promouvoir les investissements.

Une analyse comparative a été réalisée afin de comparer les onze pays de l'Afrique subsaharienne avec six importants pays producteurs de textile de coton. Les facteurs de coûts et les incitations à l'investissement des deux

groupes de pays ont été comparés. L'analyse a révélé que les six pays de référence bénéficiaient de mesures gouvernementales et d'incitations destinées à encourager la production et l'exportation de produits textiles. Ces mesures sont les suivantes:

a) Une vision stratégique claire pour la filière textile;

b) L'existence de mesures de soutien incluant des incitations à l'investissement, des avantages fiscaux, des outils de financement d'aides aux exportations, des infrastructures de qualité et une main-d'œuvre compétente.

L'étude de faisabilité financière a retenu comme modèle une usine de filature moderne d'une capacité de 21 216 broches pouvant produire annuellement 3 941 tonnes de fil peigné de titrage moyen (Ne 30/1). Les ressources financières à mobiliser pour un tel projet s'élèvent à 23 millions de dollars.

Ce chiffre montre clairement que l'industrie textile est une industrie fortement capitalistique.

L'étude de faisabilité est basée sur un équipement de filature à anneaux à l'état de l'art (scénario A) d'une valeur de 12 millions de dollars. Un scénario alternatif utilisant des machines modernes d'une valeur de 9 millions de dollars a également été analysé.

L'étude de faisabilité générale (master) a été de plus réalisée en utilisant des facteurs de coûts moyens, permettant ainsi d'évaluer les chances de succès du projet. Trois scénarios complémentaires ont été élaborés afin de pouvoir évaluer les alternatives.

Les mesures d'incitations incluent l'existence de mécanismes de financement à des taux compris entre 7 % et 8 % ainsi que des aides à l'exportation pouvant atteindre 12 % de la valeur FOB des produits exportés.

Les conclusions de l'étude de faisabilité sont les suivantes:

a) En tenant compte des facteurs de coûts actuels et des mesures gouvernementales existantes, l'implantation d'une usine de filature à l'état de l'art n'est financièrement pas viable (scénario A).

b) Si les mesures gouvernementales proposées sont mises en place, le projet serait viable en Côte d'Ivoire, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie uniquement. Cela s'explique notamment par l'existence d'aides à l'exportation et un prix de l'énergie compétitif. Le coût élevé de l'énergie (15 cents/kWh) dans la plupart des autres pays de la zone franc CFA obère la rentabilité financière du projet (scénario A+).

c) La rentabilité du projet est possible en combinant un investissement machine optimisé avec des mesures gouvernementales ciblées [crédits à long terme à taux d'intérêts préférentiels de 7 à 8 % et aides à l'exportation pouvant atteindre 12 % sur la valeur FOB (scénario B+)] et/ou des coûts d'énergie et/ou de matière première compétitifs.

d) À long terme, le niveau des infrastructures doit être sensiblement amélioré afin de favoriser la compétitivité de la zone.

L'élaboration d'une stratégie visant à attirer les investissements directs étrangers dans le secteur de la filature exige la prise en compte des spécificités de cette industrie:

La formulation de mesures d'incitations efficaces et fondées sur les recommandations détaillées ci-dessus;

La pérennisation des investissements existants dans le secteur textile;

Un plan de communication claire des objectifs et des mesures gouvernementaux.

L'implantation d'usines de filature dans les pays de l'Afrique subsaharienne contribuerait à:

a) La valorisation des matières premières locales;

b) L'augmentation des recettes en devises;

c) La création d'emplois;

d) La mise en œuvre de la première étape industrielle de la chaîne de valeur de la filière textile.

Promouvoir l'industrie de filature dans des pays sélectionnés

Fondé sur les résultats de l'étude de faisabilité financière et sous réserve de la formulation de mesures d'incitations, des efforts particuliers pourraient être déployés pour promouvoir l'industrie de la filature en Côte d'Ivoire, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie.

Cette proposition est fondée sur les critères suivants:

a) Ces pays affichent des taux de rendement internes supérieurs à 10 %.

b) Le Nigéria dispose déjà d'une base industrielle permettant le développement du secteur textile même si cette filière locale souffre depuis de

nombreuses années. Le Nigéria a de plus mis en place un programme spécifique pour favoriser les exportations non pétrolières. Des investissements importants dans le domaine de l'énergie sont en cours de réalisation.

c) Comparé aux autres pays de la zone franc CFA, le coût d'énergie en Côte d'Ivoire est relativement compétitif. Ce pays pourrait de plus tirer profit de sa situation géographique et utiliser le coton produit dans les pays voisins comme le Burkina Faso et le Mali. Son industrie textile de taille réduite mais modernisée pourrait prendre des parts de marché à l'international.

d) En Zambie, le coût d'énergie est relativement compétitif, un avantage qui devrait être exploité pour y faire émerger une industrie de la filature. À l'instar de la Côte d'Ivoire, son industrie est petite mais dispose de plusieurs "pépites" qui pourraient être consolidées et valorisées. La Zambie a également accès au marché du fil de l'Afrique australe et de l'Est. (Les informations sur les incitations à l'investissement existantes en Zambie sont détaillées dans l'annexe I de ce rapport.)

Les priorités pour l'ONUDI pourraient être les suivantes:

a) La promotion des pays disposant d'une production significative de coton (même si leur attractivité peut être très significativement améliorée);

b) La mise en place de mesures d'incitations ciblant la réduction des coûts de l'énergie et de la matière première afin d'encourager de nouveaux investissements dans la filature.

.

ANNEXE I. PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN ZAMBIE

En matière d'investissement, le *Zambia Development Agency Act* de 2006 a établi les règles suivantes:

a) 250 000 dollars pour l'autorisation (permis) de travail indépendant;

b) 500 000 dollars pour des allégements particuliers de taxes dans des secteurs prioritaires ou pour certains produits (comme la filature du coton);

c) 10 000 000 de dollars pour la promotion de grands investissements dans certains secteurs prioritaires. Le Ministre des finances peut, par ordonnance et en consultation avec le Ministre du commerce, des échanges et de l'industrie, définir des aides complémentaires en faveur de certains investissements.

Des mesures fiscales complètent également ce dispositif:

a) Garanties des investissements et protection contre les nationalisations gouvernementales;

b) Permis de travail pour les étrangers, obtention de licences, achats de terrain facilités.

Les aides fiscales suivantes concernent les investissements supérieurs à 500 000 dollars dans certains secteurs prioritaires (comme la filature du coton):

a) Exonération d'impôts sur les bénéfices pendant cinq ans à partir du premier exercice bénéficiaire. Cinquante pour cent des bénéfices sont imposables de la sixième à la huitième année et 75 % de la neuvième à la dixième année.

b) Exonération d'impôts sur les dividendes pendant cinq ans à partir de l'année de la première déclaration.

c) Absence de taxes à l'importation d'équipements et de machines, camions et véhicules inclus, pendant cinq ans.

Les aides suivantes pourraient être élargies en faveur de détenteurs de licences d'investissement:

a) Les dividendes déclarés par une compagnie cotée à la Bourse de Lusaka devraient être exemptés de taxes.

b) Les taxes sur les articles suivants entrant dans la fabrication de textile et d'habillement ont été supprimées: tissu écru, tissus, fil à coudre et pièces de machines à coudre.

c) Les taxes sur les équipements pour la production de textile et d'habillement ont été supprimées.

d) Le rapatriement des revenus "après impôts" est autorisé.

ANNEXE II. SOURCES DES CALCULS DE FACTEURS DE COÛTS

Le tableau 1 détaille les sources ayant servi à calculer les coûts de l'électricité dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne et les six pays de référence considérés dans cette étude.

Tableau 1. Sources d'information pour le calcul des coûts de l'électricité dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne et les six pays de référence, avril 2009

Pays	*Valeur (cents/kWh)*	*Source*
Onze pays de l'Afrique subsaharienne		
Bénin	14	Société béninoise d'énergie électrique et recherche Gherzi
Burkina Faso	17	Société nationale d'électricité du Burkina Faso, filature du Sahel et recherche Gherzi
Cameroun	8	Cotonnière industrielle du Cameroun et recherche Gherzi
Côte d'Ivoire	12	Uniwax et recherche Gherzi
Mali	13	Énergie du Mali, industrie et recherche Gherzi
Nigéria	14	Industrie basée sur 50 % réseau (National Electric Power Authority) et 50 % en générateur diesel et recherche Gherzi
Ouganda	11	Umeme (compagnie et réseau de distribution de l'énergie), Madhvani Group et Gherzi
République-Unie de Tanzanie	8	Tanzania Electric Supply Company Ltd., Sunflag Textile and Knitwear Mills Ltd. et recherche Gherzi
Sénégal	19	Société nationale d'électricité du Sénégal, industrie et recherche Gherzi
Tchad	30	Industrie basée sur 50 % réseau et 50 % en générateur diesel et recherche Gherzi
Zambie	4	Zesco Gherzi
Six pays de référence		
Bangladesh	7	Recherche Gherzi
Chine	8	Recherche Gherzi
Égypte	4	Recherche Gherzi

Pays	*Valeur (cents/kWh)*	*Source*
Inde	10	Recherche Gherzi
Pakistan	6	Recherche Gherzi
Turquie	9	Recherche Gherzi

Le tableau 2 contient des informations sur le coût de la main-d'œuvre dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne et les six pays de référence considérés dans cette étude.

Tableau 2. Sources de calcul des coûts de la main-d'œuvre dans les onze pays de l'Afrique subsaharienne et les six pays de référence considérés dans cette étude.

Pays	*Coûts de la main-d'œuvre (dollars/mois)*	*Source*
Onze pays de l'Afrique subsaharienne		
Bénin	75	Recherche Gherzi
Burkina Faso	150	Filature du Sahel et recherche Gherzi
Cameroun	300	Cotonnière industrielle du Cameroun et recherche Gherzi
Côte d'Ivoire	120	Uniwax, sources de l'industrie et recherche Gherzi
Mali	95	SMC et recherche Gherzi
Nigéria	140	Nigerian Textile Manufacturers Association et recherche Gherzi
Ouganda	100	Eladam Enterprises, the Cotton Development Organization et recherche Gherzi
République-Unie de Tanzanie	75	TEDSKOR, Board of External Trade et recherche Gherzi
Sénégal	85	Recherche Gherzi
Tchad	75	Recherche Gherzi
Zambie	100	Alliance Cotton Ginneries et recherche Gherzi
Six pays de référence		
Bangladesh	50	Recherche Gherzi
Chine	150	Recherche Gherzi
Égypte	100	Recherche Gherzi
Inde	100	Recherche Gherzi
Pakistan	80	Recherche Gherzi
Turquie	870	Recherche Gherzi

© 2009 GTO
Ce rapport a été produit par
Gherzi Textil Organisation AG
Gessnerallee 28
8021 Zurich
Suisse
Téléphone.: (+41-44) 219-6000
Télécopie: (+41-44) 219-6010

Imprimé en Autriche
V.11-83187—Juin 2011—100

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Centre international de Vienne, Boîte postale 300, 1400 Vienne (Autriche)
Téléphone: (+43-1) 26026-0, Télécopie: (+43-1) 26926-69
Courrier électronique: unido@unido.org, Site Web: www.unido.org